

# ARCHÉAM

CADRES DU GROUPE ARCHÉOLOGIQUE

Centre Historique des Alpes-Maritimes

2020-2021

- Le Mont Bégo : un toit du monde
- Le symbolisme des hallebardes du Mont Bégo
- Les structures en pierres sèches des lacs des Milléfents et du vallon du Barn
- La grotte de la Tallade
- La villa rustica du Cardéou
- La carrière de la Clapière
- La pierre écrite du Tourmairet
- Lazer : village médiéval déserté
- Ce passé qu'on assassine ...



# LE MONT BÉGO : UN TOIT DU MONDE

**Georges TRUBERT**

*Les résultats du travail en cours, exposés ici pour la première fois, ne veulent et ne peuvent nullement remettre en question les diverses interprétations qui furent données jusqu'à ce jour par plusieurs auteurs, mais seulement essayer de cerner la ou les causes premières de la répartition de près de 100.000 signes gravés sur les roches des hautes vallées du mont Bégo, sans s'attaquer vraiment aux problèmes de la signification intrinsèque de la lecture de ces signes.*

Il paraît évident que ce haut lieu a certainement intégré plusieurs courants de pensées dans le temps et qu'à la cause première, initiale, vinrent s'en ajouter d'autres. Seules des études pluridisciplinaires poussées (archéologues, épigraphistes, historiens des religions surtout) pourraient peut-être permettre de comprendre, d'appréhender totalement l'histoire de ce site.

## LE POUVOIR DES EAUX SACRÉES

L'idée principale qui est exposée ici est que ces signes furent «semés», répartis intentionnellement sur les vastes surfaces rocheuses polies par les glaciers du Quaternaire entourant le mont Bégo afin que, en recevant directement la pluie sur la plus grande surface possible, les pouvoirs de ces eaux soient augmentés, une forme de valeur ajoutée magique obtenue par le ruissellement des eaux sur des signes virils puissants, féconds (soit des armes et des cornes). Il s'agirait alors d'un site de sacralisation permanente des eaux du ciel et au plus près de ce dernier.

Cette hypothèse expliquerait peut-être le côté répétitif des grandes familles de signes et pourquoi (constatation des plus récentes études) ces gravures paraissent avoir été exécutées à peu près en même temps dans des zones données, avec toutefois des différences typologiques entre la région des Merveilles et celle de Fontanalba, ce qui pourrait s'expliquer par des «équipes» différentes....

Cette nouvelle idée d'une dissémination volontaire des signes sur l'ensemble de la haute région du mont Bégo découle d'un rapprochement avec la coutume médiévale chrétienne (mais certainement d'origine plus ancienne) de se faire inhumer contre les églises et chapelles «sub stillicidio» (sous les

gouttières) de façon à recevoir en permanence sur sa tombe les eaux de pluies régénérantes ainsi sanctifiées par leur ruissellement sur les toits des sanctuaires.

Ce mode de sépulture est parfaitement connu des archéologues et a été signalé dans de nombreuses régions, même en dehors de l'Europe. Il a été fré-



*Tuile d'une chapelle portant l'inscription: «Sta Maria Mater Misericordie Ora Pro Nobis 1682»*

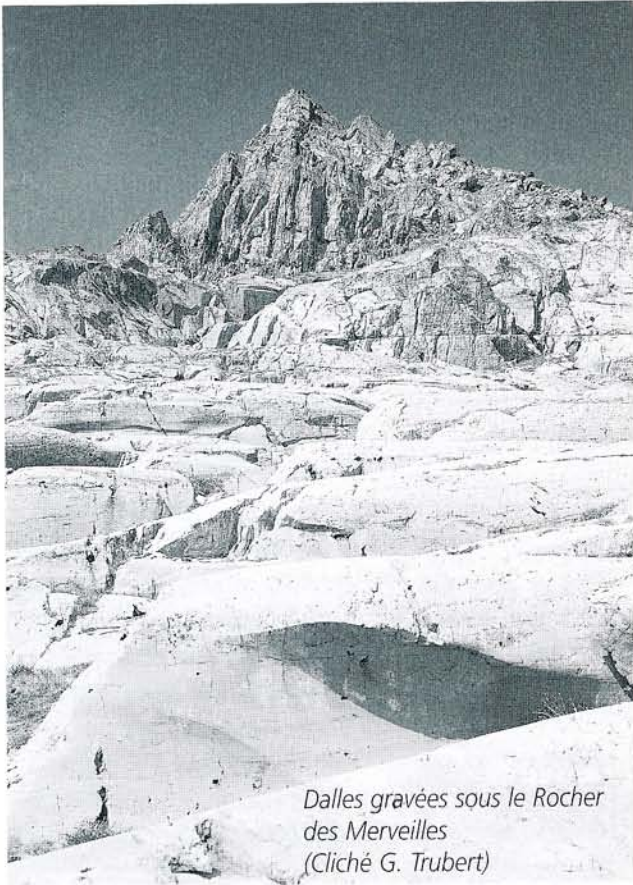
quement trouvé, sur des toits de chapelles du midi de la France, des tuiles portant gravés sur l'extrados des vœux ou invocations à la Vierge Marie (la Madone) principalement. Donc placées face au ciel et recevant ses eaux, et par là même attestant de la sacralisation ajoutée à ces dernières par ruissellement sur le toit du Temple.

Georges et Régine Pernoud écrivent à ce propos dans «Le tour de France médiéval» (p.18), parlant du Duc de Normandie, petit fils de Rollon: «Richard Ier ne se jugeant pas digne de reposer dans l'église elle-même (La Trinité de Fécamp) avait seulement demandé que son tombeau fut placé sous la gouttière de cette église, à l'extérieur. Nombreux sont d'ailleurs les testaments aux XIème et XIIème siècles dans lesquels le testateur demande à être placé ainsi «sub stillicidio» (sous la gouttière de l'église), leurs tombes recevant, par une intention qui ne manque pas de poésie, cette eau qui s'est trouvée comme sanctifiée puisqu'elle vient du ciel et a d'abord touché le toit de la maison de Dieu.»

## LES GRAVURES DU MONT BÉGO

Edifié lors de la surrection des Alpes, le mont Bégo (2.872mètres) est constitué de roches cristallines faisant partie du massif du Mercantour, le môle le plus au sud de l'arc alpin, à la limite des ter-

<sup>1</sup> Le travail ici exposé doit beaucoup à monsieur le professeur Jacques-Numa Lambert à qui j'adresse ici tous mes remerciements. En 1980, et semble-t-il le premier, il a mis l'accent sur l'importance de l'eau dans l'ensemble gravé du Bégo, en dehors des développements plus affinés de son étude en cours, qui ne sauraient être abordés ici. Outre le professeur Numa Lambert, plusieurs spécialistes se livrent actuellement à des travaux d'une grande importance tendant à essayer de comprendre le sens des signes du Mont Bégo. Citons (liste non exhaustive) le Professeur Henry de Lumley, Roland Dufrenne et Madame Emilia Masson. On peut raisonnablement espérer que, dans un proche avenir, certaines clefs du sanctuaire seront retrouvées.



*Dalles gravées sous le Rocher  
des Merveilles  
(Cliché G. Trubert)*

rains sédimentaires qui furent alors rebroussés sous la poussée des roches métamorphiques. Sur de vastes aires, ces roches furent rabotées et polies par l'action des glaciers du Quaternaire, il y a deux millions d'années (glaciation de Wurm).

Peu éloigné de la mer, le Bégo condense les nuages maritimes, ce qui provoque en ce lieu des orages violents et brutaux bien connus des pratiquants de la région. En hiver, il accumule une réserve considérable de neige. C'est le plus important «château d'eau» de cette partie Sud des Alpes. Les hautes vallées entourant le Bégo offrent, depuis toujours, un passage Est-Ouest praticable une partie de l'année (par exemple la voie de St Michel par Lucéram et la descente sur la plaine du Pô par les cols de Sabione et de Tende empruntées par les voyageurs et les bergers, encore aujourd'hui). Des troupeaux importants (bovins et ovins) viennent toujours passer l'été dans les alpages tout autour du Bégo, venant des deux versants, «Provence» et «Piémont», de la crête des Alpes.

Depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, les signes rupestres gravés sur les flancs du mont Bégo excitent la curiosité, et parfois l'imagination de nombreux curieux et chercheurs. Quand furent-ils gravés? Comment, pourquoi, par qui? Voilà les quatre principales questions posées par l'existence de près de cent mille figurations sur les dalles glaciaires de la Vallée des Merveilles et sur les «chiappes» de Fontanalba.

**QUAND?** Probablement depuis le Bronze ancien jusqu'au Bronze moyen pour la majorité des signes. Ces évaluations reposent essentiellement sur les nombreuses représentations d'armes, notamment des couteaux, qui sont, à l'évidence, les figurations exactes de poignards de ces deux périodes. Quelques hallebardes semblent contemporaines, mais peut-être faut-il aussi se méfier de ce procédé de datation par similitude de type. En l'état actuel de l'étude, on peut admettre, en gros, l'Age du Bronze.

**PAR QUI?** Aucune réponse certaine à ce jour. Ces signes furent probablement gravés par des groupes humains sédentarisés pratiquant l'agriculture, et originaires des vallées des deux versants des Alpes du Sud, avec peut-être un avantage pour le côté Est.

**COMMENT?** Les travaux de Clarence Bicknell, accompagnés et complétés par ceux de Carlo Conti, puis les études plus récentes de Henri de Lumley permettent de répondre à cette question : C'est par percussion que ces signes furent gravés, avec une massette frappant un outil de pierre (ou de métal, mais ce dernier point n'est pas évident).

Ces questions techniques, archéologiques, bien que très importantes et qu'il fallait impérativement résoudre, ne paraissent pas être des plus indispensables pour la compréhension de la plus grande question. Nous pouvons maintenant l'aborder .

**POURQUOI?** Aucune réponse globale satisfaisante à ce jour. En grande majorité, les signes représentent des cornus réduits à la seule tête, schématiquement représentés «vus de haut», du ciel, avec une insistance marquée sur les cornes. Ces cornus (60%) sont parfois (rarement) attelés à des araires avec, encore plus rarement, des figurations humaines très frustes. On trouve également des signes dit «réticulés» (qui pourraient représenter des champs), des armes de poing et des hallebardes, la pointe ou le taillant le plus souvent dirigé vers le ciel, ainsi que quelques importantes représentations anthropomorphes complexes qui ont attiré plus particulièrement l'attention des chercheurs.

Diverses hypothèses furent envisagées : Passe-temps de bergers ou comptes de troupeaux , ex-voto de voyageurs... Mais la plus vraisemblable est celle qui considère cette zone comme un sanctuaire. Là aussi, beaucoup d'imagination : Lieu de réunion de tribus, ou d'initiés d'un culte archaïque, ex-voto adressés au dieu de la montagne, rites de fertilité ou d'initiation, etc... Bien entendu, la figuration de cornes doit se rattacher aux croyances méditerranéennes en la vigueur du taureau, cela a été tout de suite vu par tous les chercheurs, et c'est probablement exact, du moins en partie, mais, dans le cadre de ce travail, il n'est pas nécessaire d'énumérer toutes les hypothèses et toutes les explications proposées.

## LES EAUX DU CIEL

Dans les schémas mentaux de «l'homo religiosus» du Chalcolithique et du Néolithique, l'eau, sous forme de source, rivière, mare ou lac, sinon de mer, devait revêtir une importance majeure, mais peut-être n'avons-nous pas assez envisagé d'une façon spécifique le rôle de la pluie «qui tombe du ciel», l'eau verticale vierge, non profanée, qui, à ce titre, devait être considérée comme chargée d'intentions bénéfiques particulières comme émanation directe de la divinité et lien direct, tangible, avec celle-ci.

L'Ancien Testament, l'ancienne alliance plutôt, fait référence formelle, en son début, à la pluie, et c'est Yahvé lui-même qui l'invente. L'eau du ciel, dont la chute est souvent précédée d'éclairs, de tonnerre et toujours, bien évidemment, de nuages, est génératrice de vie, et les premiers textes de l'Ancien Testament ne faisaient, certainement, que reprendre de très anciennes croyances magiques, à l'aube des religions.

Comment des humains, il y a 3500 ans et plus, pouvaient-ils considérer ce phénomène? De l'eau qui tombait du ciel, domaine des dieux. Et c'est encore de nos jours, et pas toujours au sein de groupes ethniques archaïsants, que l'on invoque le Principe Divin en cas de sécheresse persistante... L'eau qui accompagne la naissance de l'homme, des animaux dont il se nourrit et qui contient la promesse de la résurrection de la végétation.

«L'eau est un symbole cosmogonique permettant la régénération, la guérison, et assurant la vie éternelle. L'eau vive - l'eau de vie. Dans l'eau réside la vie, la vigueur et l'éternité. Cette eau divine n'est pas accessible de n'importe quelle façon, elle se trouve dans des territoires difficiles à pénétrer, où résident des monstres, des démons...L'eau vive rajeunit et donne la vie éternelle» (M. Eliade).

Dans toutes les religions, la référence aux eaux a presque toujours un sens positif, bénéfique. Pas de mauvais génies dans des fontaines ou dans des puits. La pluie, le jour du «mariage», garantit la fécondité du nouveau couple, elle est également l'assurance de la résurrection végétale.

Dans la théogonie présumérienne, les fleuves (et les eaux douces, les seules fertilisantes) étaient représentés sous les traits d'hommes vigoureux, à la longue barbe: leur puissance était symbolisée par les deux cornes qui garnissaient leur front. Le sens en était: les cornes pointues griffent le ciel (les nuages) et provoquent les orages. L'Archéloos, fleuve de Grèce, fut vaincu par Héraclès qui lui arracha une de

ses cornes. Les nymphes en firent la corne d'abondance. Au cours des fêtes dédiées à Poséidon, on précipitait des taureaux noirs dans les flots.

A la première époque où ces signes furent gravés sur les flancs du Bégo, soit le Bronze ancien, les peuples de Haute et Basse Mésopotamie représentaient donc les eaux, l'orage et la fertilité (tous ces phénomènes étant liés) sous la forme de dieux cornus, entourés de signes évoquant les eaux, souvent accompagnés de taureaux. Comment rattacher la mythologie de ces contrées relativement éloignées géographiquement à nos signes cornus du Bégo? Peut-être en suivant la même démarche archéologique qui n'hésite pas à prendre en compte la ressemblance des poignards du Bégo avec les armes du Bronze ancien et du Bronze moyen trouvées un peu partout entre le Rhône et l'Italie du Nord. On ne sait pas s'il s'agit d'images de pièces importées, ou si, tout simplement, les graveurs du Bégo savaient fabriquer ces armes, certainement rares et précieuses, d'après des modèles achetés à des métallurgistes ambulants. Comme les outils et les armes, les idées se colportent, il devait en être de même des croyances primitives.

Peut-être aussi la configuration tout à fait particulière du terrain devrait être prise en compte. Côté Vallée des Merveilles, nous avons une zone rocheuse ordonnée en longues protubérances de teinte orangée polies par le frottement des glaces, et évoquant des troupeaux de cétacés ou mieux, la houle marine, ou un système d'ondes. Côté Fontanalba, on trouve les chiappes (les dalles), c'est-à-dire un vrai miroir de pierre rougeâtre, vaste aire inclinée vers l'est, face au ciel et aux intempéries dominantes. Ce sont ces surfaces exposées à la pluie qui sont gravées et pratiquement jamais les autres. Et, comme le professeur J. Lambert l'avait déjà noté, on constate une plus grande concentration des signes près des courants d'eau.

Il paraît superflu de souligner l'importance donnée à l'eau dans de très anciens rites funéraires, il est par exemple fréquent de trouver, dans des sépultures antiques, des récipients déposés auprès du corps et destinés à contenir de l'eau; ceci n'est qu'un exemple limité, mais on ne pense pas toujours vraiment à l'eau tombant du ciel! eau réelle ou symbolique.

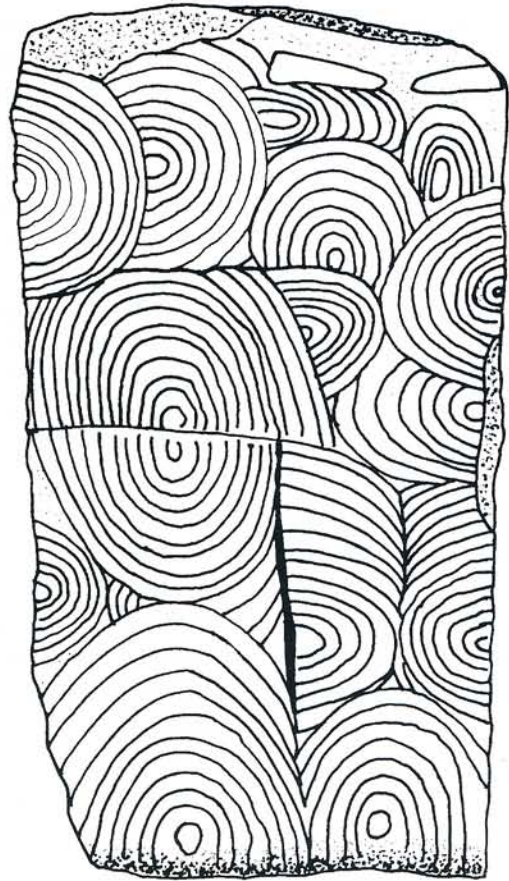
Il ne faut pas s'étonner de la relative rareté des «signes» d'eaux incontestables dans le répertoire du Bégo: lignes sinueuses, cercles concentriques ou spiralés, car en l'occurrence l'eau est présente et n'a nul besoin d'être désignée expressément puisque c'est elle qui est invoquée à travers des attributs

virils : pointes de cornes et armes.

Il semble envisageable que l'on puisse faire entrer l'ensemble gravé du mont Bégo, vrai trophée de signes forts, dans ce très vaste mythe, dans cette immense cosmogonie des eaux qui, dans la plupart des religions, est au commencement et à la fin de tout. La présence de l'eau (ou de son image réelle ou symbolique) implique toujours la régénération, la renaissance, faisant ainsi entrer l'homme dans le cycle naturel de la vie et de la mort, à l'image de la nature. Le «sanctuaire» du mont Bégo ne pourrait-il être ainsi une sorte de «piège» gigantesque tendu en permanence aux divinités des orages et de la fertilité, un peu comparable aux sanctuaires et aux signes dont toutes les religions parsèment les territoires qu'il s'agit de marquer de leurs sceaux? Par cela, il se rapprocherait des moulins à prières du Tibet (autre haut lieu) et aussi des roues-carillons bretonnes, également mues à la main, dont la fonction était vraisemblablement la même: une sorte de lieu ou de structure de prière automatique.

Peut-être aussi faudrait-il ne pas abandonner l'idée d'une forme de sacrifice permanent des taureaux (aux eaux?) symbolisé par le binôme signes cornus-armes présent partout... La corrida contemporaine n'en est-elle pas une parfaite illustration? Il faut noter aussi que les armes du Bégo se présentent le plus souvent la pointe (ou le taillant) dirigée vers le haut, comme les cornes. Elles griffent le ciel, attirant les orages et la foudre, union parfaite du feu et de l'eau. Elles sont offensives, sauf dans certaines scènes où l'arme est associée à des représentations anthropomorphes. Mais là, nous sortons du cadre très limité de cet essai.

Il faudrait également prendre en compte l'étagement classique dans la hiérarchie des possesseurs d'armes ou d'outils (de métal?). Soit: au premier niveau, l'agriculteur dont les outils sont l'araire, la faucille, la hache, etc. Au deuxième niveau, le détenteur d'armes à effet de proximité, le soldat, qui bénéficie du pouvoir que donne la possession du poignard ou de la hallebarde et, au troisième niveau, les armes qui tuent de loin, par exemple la flèche, dont la figuration la plus précise symboliquement est sans doute l'éclair, arme divine! L'Homme, comme Dieu, ne donne rien pour rien. Il exige une réponse à ses prières et à ses invocations. En quelque sorte, il cherche à piéger Dieu, à passer un marché avec lui en lui manifestant, certes, sa soumission apparente la plus complète, mais il attend d'en recevoir en échange les bienfaits, matériels et moraux, dispensés par la divinité, et cela sans doute dès l'émergence du sens du sacré dans la conscience humaine. L'Antiquité classique l'avait déjà parfaitement com-

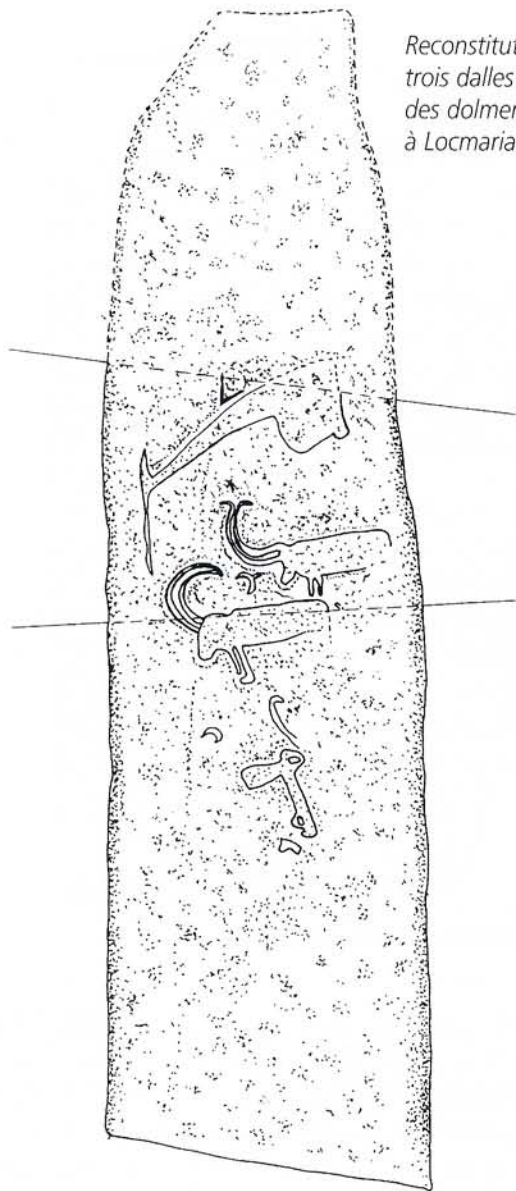


*Dalle gravée d'un dolmen de Gavrinis*

pris et, pour elle, les rapports des hommes et des dieux étaient des rapports de force ou de ruse, sa version affinée. La Grâce «coule du ciel» et la réponse espérée aux messages gravés sur les flancs du mont Bégo était peut-être, en retour, la pluie sacrée et sacralisante, réelle ou virtuelle, promesse de fertilité et de résurrection à laquelle ces êtres humains, qui vivaient uniquement des produits de la nature et du travail de la terre, devaient être particulièrement sensibles.

## **COMPARAISONS AVEC LES DÉCORS GRAVÉS SUR LES DALLES DE CERTAINS DOLMENS DE LA PÉRIODE NÉOLITHIQUE.**

L'importance et la permanence des cultes se rapportant aux eaux et les travaux en chantier sur des tentatives d'explication de la signification des gravures du mont Bégo, ouvrent la voie à une autre hypothèse qui, dans une certaine mesure, pourrait expliquer d'énigmatiques décors gravés sur des dalles employées (ou réemployées) à la construction de dolmens ou allées couvertes, principalement en



Reconstitution schématique du menhir de 14 m de haut débité en trois dalles dont deux forment le plafond des chambres sépulcrales des dolmens de Gavrinis et de la Table des Marchands, à Locmariaquer.

Europe occidentale, et plus particulièrement à Gavrinis, dans le Morbihan ainsi qu'en Irlande. Des rapprochements furent certes esquissés entre les signes du Bégo et l'art des dolmens mais sans que le raisonnement fut autrement poussé et en tout cas jamais, sauf erreur, sous l'angle de l'hypothèse présentée ici.

Les décors de Gavrinis, notamment, sont essentiellement constitués de sillons profondément gravés sur les pierres plates placées verticalement de chaque côté des allées et des chambres sépulcrales. La partie décorée étant tournée vers l'intérieur de la construction, le décor «regarde» le ou les morts placés dans ce dolmen.

Jusqu'à présent, à ma connaissance, aucune explication véritablement satisfaisante n'a été apportée permettant de comprendre la signification des lignes parallèles courbées en cercles, en «cloche» ou en «chevelure», des sinuosités, décors divers mais qui, de toute évidence, doivent obéir à

certaines règles. Seules des représentations d'armes sont certaines: haches de pierre du Néolithique non emmanchées (ou bien, peut-être, des couteaux...), un arc, des flèches... Ces armes gravées sont mêlées aux décors.

On sait maintenant que plusieurs dalles décorées de Gavrinis doivent provenir de dolmens plus anciens détruits. C'est le cas d'un important fragment de l'une d'elles. Il s'agit de l'énorme dalle (17 tonnes) formant la couverture de la chambre de Gavrinis. Cette dalle présente vers l'intérieur, côté plafond, un décor gravé curieusement incomplet. Il s'agit d'un bovin vu de flanc, d'un cornu plus petit (de même type que ceux du Bégo), de fragments d'un autre bovin, et d'une «hache-charrue» presque complète. Le tout, dans des dimensions à l'échelle de la construction: les seules cornes mesurant plus d'un mètre de long, ce qui pourrait indiquer une certaine mise en évidence de l'importance «magique» donnée à la représentation de ces dernières (ce dernier point étant à rapprocher de certains cornus du Bégo).

De récents travaux ont démontré que l'élément étudié provient du tronçonnage d'un gigantesque menhir dressé dans la région de Locmariaquer, à 4 kilomètres de Gavrinis, et qui avait, selon certains calculs, 14 mètres de haut. En effet, l'énorme dalle de couverture de la chambre sépulcrale du dolmen de la Table des Marchands, à Locmariaquer, se raccorde à celle de Gavrinis en complétant exactement les signes gravés (Professeur Charles Tanguy Le Roux). Le raccord par le dessin montre la scène : deux bovins aux immenses cornes recourbées encadrés par deux haches, dont une hache-charrue, plus un cornu plus petit. Le binôme armes-taureaux pourrait être ici attesté.

Sans vouloir et sans pouvoir pousser trop loin les comparaisons, il semble que l'on puisse également rattacher à l'hypothèse principale (l'eau fertilisante), certaines gravures rupestres de Haute Savoie, de Suisse et de Scandinavie où, entre autres, des cupules gravées sur des roches plates sont reliées par des rigoles. Cette interprétation est parfaitement admise et semble ne plus être remise en cause.

## LES DESSINS «ONDÉS»

Il faut noter tout de suite qu'il est impossible de représenter l'eau graphiquement. On peut seulement montrer les mouvements de sa surface. Soit : des lignes sinueuses ou droites pour un courant,

ruisseau ou fleuve, des cercles concentriques, (des ondes) se formant à la surface d'une mare lors du jet d'une pierre ou même en la touchant du doigt, enfin, des traits verticaux ou obliques, parallèles ou non, pour la pluie. Il faut naturellement ajouter la gamme des lignes «ondées» sinueuses ou en chevrons simulant les vagues des grandes surfaces, lacs ou mer.

Dans le cas des décors gravés du Néolithique, il apparaît que c'est bien l'eau qui pourrait être également représentée. La pluie (sillons parallèles recourbés ou non) qui tombe sur le sol matérialisé par la ligne horizontale coupant les sillons (ou effet de miroir, ou reflet sur l'eau?), lignes ondées, traits sinueux, cercles concentriques coupés ou non, lignes brisées, etc. Cette observation pourrait être appuyée par la constatation que ces décors sont pratiquement toujours gravés sur les dalles placées verticalement ou fortement inclinées, jamais sur les surfaces horizontales, plafonds ou sol : l'eau coule.

La mort, c'est l'eau même : «c'est mort pour les âmes que de devenir eau» (Héraclite, frag. 68). Comment ne pas voir dans ces décors la figuration des eaux indispensables à la régénération cyclique de la nature, assurant aux morts une certitude de vie dans l'au-delà! Des lignes parallèles incurvées se réunissent «en cloche», formant une sorte d'ombilic dans l'axe de la figuration et en partie haute. Il pourrait s'agir de l'idée de l'origine ponctuelle des eaux célestes, donc divines. La source de la divinité (de la pluie) ne pouvait-elle être ponctuelle au niveau des structures mentales des populations du Néolithique?

A Knowth, en Irlande, un important site mégalithique découvert en 1969, présente une allée couverte de 13 m de long constituée de dalles de côté et de toit. Ces dernières, posées en bâtière, portent des décors gravés pratiquement identiques à ceux de Gavrinis. Il ne peut s'agir d'un rapprochement accidentel, c'est bien la même pensée qui a présidé à la conception du décor et dans le même but. Les mêmes décors se retrouvent à Newgrange, toujours en Irlande. On pourrait y ajouter le fait, archéologiquement constaté, que les cendres des morts, dans ces deux derniers dolmens au moins, étaient déposées dans des vasques de pierre ornées de cercles concentriques gravés et de traits parallèles profondément incisés.

De curieux rapprochements peuvent être faits avec les «jardins secs» japonais à diverses époques. Ces jardins (Zen), dont les origines connues dans ce pays remontent au XI<sup>ème</sup> siècle (mais qui venaient plus anciennement de Corée et de Chine), sont consacrés à la méditation. Constitués pour partie d'une surface de gravier fin entourant quelques pierres, ils sont soigneusement et rituellement pei-

gnés avec un râteau selon un schéma immuable. Les dessins sur le gravier représentent la «mer d'éternité» ou le «chaos liquide des origines», le «dragon du fleuve», et les pierres, entourées par les ondes de gravier, symbolisent les îles, c'est-à-dire, dans le langage japonais, la nature créée. L'intérêt de ces «jardins de méditation» dédiés aux eaux réside dans le fait que leurs dessins montrent des décors absolument identiques à ceux gravés dans la pierre de Gavrinis, de Knowth et de Newgrange. Même en prenant en compte une possible dérive du symbole primitif vers une représentation esthétique, il paraît y avoir là une convergence pratiquement complète.

Et que dire d'expériences récemment conduites auprès de jeunes enfants (5 à 7 ans) auxquels la question suivante fut posée: «dessinez de l'eau», sans aucune explication. Les résultats furent spectaculaires car la quasi-totalité des dessins montrent l'eau sous forme de pluie et très souvent nous avons des cercles concentriques représentant les impacts des gouttes sur le sol ou plus rarement sur un personnage debout qui est ainsi «habillé d'eau».

## BIBLIOGRAPHIE

- BACHELARD. L'Eau et les rêves.  
 BICKNELL (C.) - Guide des gravures rupestres préhistoriques dans les Alpes Maritimes. 1913.  
 BRIARD (J.) - Mythes et symboles de l'Europe préceltique. Les religions de l'âge du bronze. 1987.  
 CONTI (C.) - Corpus des inscriptions rupestres du mont Bégo (en langue italienne). I.I.E.L. 1973.  
 DUFRENNE (R.) - Tende, Vallée des Merveilles et Val de Fontanalba. Bulletin de liaison et d'information de la Direction des Antiquités de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. 1990.  
 DUMÉZIL (G.) - Ouranos-Vârûna. Etude de mythologie comparée indo-européenne. 1934.  
 - Apollon sonore. 1984.  
 - Les Dieux souverains des Indo-Européens. 1977.  
 ÉLIADÉ (M.) - Traité d'histoire des religions. 1949.  
 - Le sacré et le profane. 1965.  
 HÉSIODE . Théogonie. Les travaux et les jours. Trad. P. Mazon, Les Belles Lettres. 1928.  
 NUMA LAMBERT (J.) - La divinité du Mont BEGO. Revue de l'histoire des religions. Extrait. 1980.  
 LEROI-GOURHAN (A.) - Les religions de la Préhistoire. 1990.  
 LEROUX (C. T.) - Gavrinis, Guiges Archéologiques de France, 1986.  
 LUMLEY (H. de) - Les gravures rupestres de l'âge du bronze de la vallée des Merveilles. Mont Bégo dans les Alpes Maritimes. 1984.  
 - Le mont Bégo, Vallée des Merveilles et de Fontanalba. 1992. Guides archéologiques de France.  
 MASSON (E.) - Mont Bégo. Une montagne sacrée de l'Age du Bronze. Colloque de Tende. 1991.  
 PAUTREAU (J.-P.) - Mont Bégo. 1991.  
 PÉRON (G. et R.) - Le tour de France médiéval. 1982. Stock.

# FONCTION ET SYMBOLISME DE LA HALLEBARDE PARMIS LES GRAVURES RUPESTRES DU MONT BÉGO

**Roland DUFRENNE**

Parmi les gravures rupestres du Mont Bégo, après l'écrasante majorité des motifs corniformes (79% des gravures figuratives), les représentations d'armes sont les plus nombreuses. Elles sont constituées essentiellement de poignards (6% des gravures) et de hallebardes (1,5% des gravures) : armes composées d'une lame pointue fixée perpendiculairement sur un manche à la manière d'une hache (fig.1). En revanche, on ne dénombre tout au plus qu'une dizaine de représentations de haches.

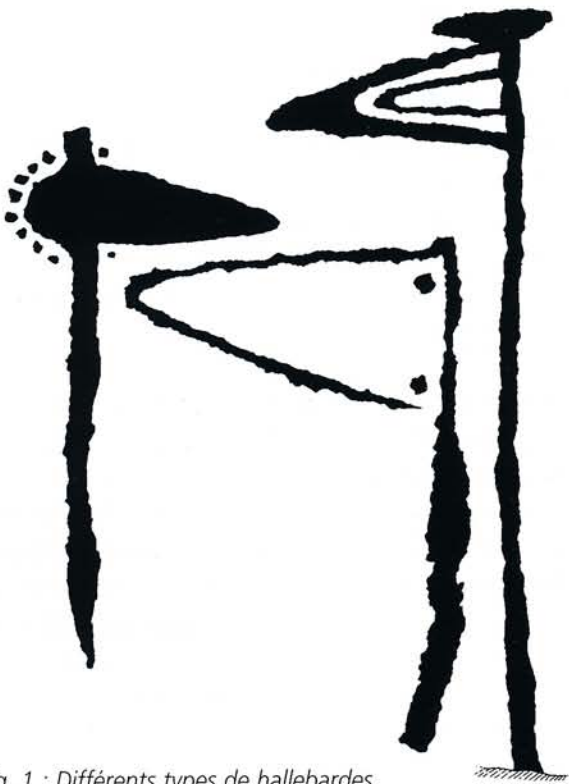


Fig. 1 : Différents types de hallebardes Vallée des Merveilles (Relevés R. Dufrenne)

## FONCTION DE LA HACHE ET DE LA HALLEBARDE

Connaissant l'importance de la hache dans les civilisations préhistoriques, son faible taux de représentation parmi les gravures pose une énigme aux archéologues. En fait, l'arme-outil que représente la hache a été négligée au profit de la hallebarde qui est exclusivement une arme. Cette différence entre l'arme et l'outil est peut-être l'une des raisons de la suprématie de la hallebarde sur la hache. De plus, certains chercheurs ont émis l'hypothèse que la hallebarde, peu fiable lorsqu'elle est en cuivre, aurait pu être avant tout une arme rituelle car beaucoup d'entre elles semblent avoir été fabriquées traditionnellement avec des lames de cuivre à une époque où les poignards étaient déjà réalisés en bronze<sup>1</sup>. L'utilisation symbolique des représentations de hallebardes sur les sites du Mont Bégo pourrait renforcer cette hypothèse. Il n'est d'ailleurs pas impossible que la différenciation des deux instruments soit évoquée par une gravure située dans la partie haute des ciappes du Val de Fontanalba.

Cette gravure montre deux petits personnages très schématiques brandissant au-dessus de leur tête, l'un une hache l'autre une hallebarde. Le porteur de hache jouxte un motif rectangulaire que l'on peut rapprocher des représentations d'habitations figurant dans les nombreux "plan cadastraux" gravés sur les roches de Fontanalba. Quant au porteur de hallebarde, surélevé par rapport au premier personnage, il côtoie un motif corniforme (fig. 2).

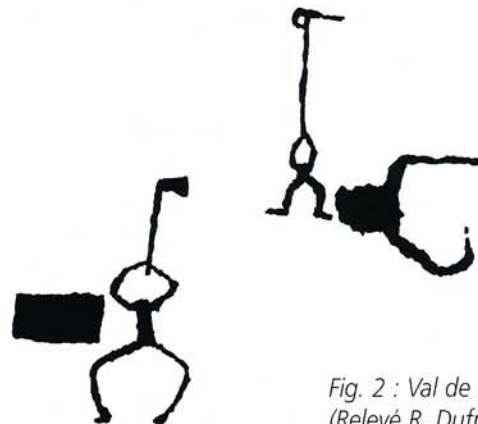


Fig. 2 : Val de Fontanalba (Relevé R. Dufrenne)

Ne faut-il pas voir, dans ces deux compositions juxtaposées, l'indication de la fonction réservée à chaque instrument? La hache, associée à l'habitation, c'est-à-dire au domaine familial, pourrait se rapporter aux tâches quotidiennes et profanes, tandis que la

<sup>1</sup> J. Briard, Mythes et symboles de l'Europe préceltique, 1987, p.81

hallebarde, présentée sur un niveau supérieur et associée au bovin, animal sacré, évoquerait une fonction rituelle, notamment en tant qu'arme de sacrifice comme le *pélékus* grec ou la *labrys* crétoise.

## **SYMBOLISME DE LA HALLEBARDE**

La forme de la lame pointue de la hallebarde est proche de celle du poignard, mais le maniement de l'arme, comme celui de la hache, nécessite un mouvement rotatif. Les armes en général sont des symboles de force active, de puissance agissante<sup>2</sup>. En conséquence, on peut induire que la hallebarde ajoute au symbolisme général de l'arme, une notion de rotation.

Or, le mouvement circulaire tient un rôle prépondérant à différents niveaux. Dans les temps anciens, la Terre étant considérée comme un point fixe, le Soleil, la Lune et les planètes semblaient tourner autour de la Terre. La voûte céleste étoilée paraissait également se déplacer autour de l'axe que constitue l'Étoile Polaire. Le temps, avec la succession des jours et des nuits, des mois, des saisons, des années, offrait un mouvement cyclique auquel venaient s'ajouter parfois des Ages cosmiques. Sur le plan physiologique, les phénomènes rythmiques, alternatifs ou cycliques caractérisant des fonctions essentielles tels que le mouvement respiratoire, les battements du cœur, la circulation sanguine ou les menstruations, pouvaient faire associer le mouvement cyclique à une énergie vitale. Dans la vie pratique, le feu, élément essentiel, s'obtenait le plus couramment par la rotation d'une baguette de bois sur une autre. Enfin, sur le plan religieux, la plupart des croyances et des mystiques accordaient ou accordent encore à la giration un rôle des plus importants.

Une remarque pertinente de Georges Dumézil à propos d'une tradition romaine<sup>3</sup>, permet d'éviter le recours aux références ésotériques de la physique magico-mystique.

## **CARMENTA, ANTEVORTA ET POSTVORTA**

La théologie de la Rome ancienne présente une personnification de la Parole sacrée, de la prière, à travers la déesse Carmenta, dont le nom vient de *carmen* qui signifie la formule, le chant, l'oracle. Carmenta est donc une lointaine cousine de Vâc, la déesse védique de la Parole. Or, Carmenta, dans un rôle inattendu d'assistance aux accouchements, est accompagnée de deux auxiliaires, Antevorta et

Postvorta, dont les noms signifient «celle qui tourne en avant» et «celle qui tourne en arrière». Georges Dumézil voit dans ces noms un rappel du mouvement alternatif de rotation qui, selon le Véda, était nécessaire pour faire naître Agni, c'est-à-dire pour faire jaillir le feu des Arani, les pièces de bois mâle et femelle. Il en conclut que les Romains avaient conservé le souvenir d'un ancien rapprochement entre la Parole sacrée et un mouvement rotatif nécessaire à une «naissance».

Il est certain que, dans les Védas, les dieux Agni et Soma, tous deux intimement liés à la Parole sacrée, sont engendrés par un mouvement rotatif qui est, d'après RV.3.29.1, assimilé à un barattage : *On conduit circulairement Agni à son siège*, RV.4.9.3; tandis que le soma est appelé la *boisson circulaire*, RV.5.44.11

Le mouvement circulaire étant par nature un mouvement répétitif, le mouvement rotatif engendrant Agni et Soma semble symboliser la récitation répétée des prières ou des formules sacrées. C'est ce que paraissent confirmer les extraits suivants: «*Je tourne l'hymne dans mon cœur comme le charron tourne le caisson du char*», RV.10.119.5, ou : *les paroles bien tournées*, RV.5.25.3, *telles les eaux en un cours circulaire, cette fameuse substance rituelle merveilleuse*, RV.1.63.8. Une confirmation est apportée par la Svetâsvatara Upanishad (I,4) lorsque celle-ci affirme qu'*en faisant de son propre corps le bois de friction inférieur et de la syllabe Om, le bois de friction supérieur, par la pratique de cette friction qui est la méditation, on peut voir le dieu comme on verrait quelque chose de caché*<sup>4</sup>.

Depuis des temps très anciens, de nombreux peuples ont utilisé la répétition des formules et des chants sacrés dans le but d'acquérir des pouvoirs surnaturels ou pour influencer les dieux<sup>5</sup>. Arthur Avalon explique, à propos de la doctrine tantrique, que le mantra (courte formule sacrée) est pratiqué en répétition (*japa*). Cette répétition est comparée à l'action nécessaire pour réveiller un dormeur. Utilisé de façon adéquate, le mantra sert à vivifier et à dynamiser la pensée et le pouvoir de la volonté<sup>6</sup>.

<sup>2</sup> R. Dufrenne, Le symbolisme des poignards, Bilan Scientifique 1992, D.R.A.C. Provence - Alpes - Côte d'Azur, pp.87-90.

<sup>3</sup> Apollon sonore, 1982, pp.101-104.

<sup>4</sup> Trad. A. Silburn, 1978, p.56.

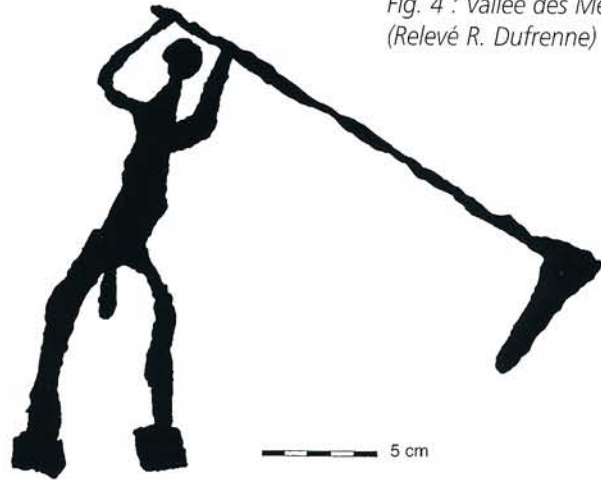
<sup>5</sup> Cf. L. Lévy-Bruhl, La mythologie primitive, 1935, p.161, et G. Mallery, Picture-writing of the american Indians, 1972, pp.231-233.

<sup>6</sup> A. Avalon, La puissance du serpent, 1977, p.100.

Fig. 3 : Val de Fontanalba  
(Relevé R. Dufrenne)



Fig. 4 : Vallée des Merveilles  
(Relevé R. Dufrenne)



## LES HALLEBARDES DES SITES DU MONT BÉGO

Au pied du Mont Bégo, les motifs représentant des hallebardes symbolisent-ils réellement le mouvement rotatif? On peut le penser si l'on se réfère à certaines gravures qui montrent en haut ou à la base du manche de l'arme un ou plusieurs cercles qui ne peuvent correspondre à aucune réalité matérielle mais, en revanche, évoquent avec précision un mouvement circulaire (fig. 3).

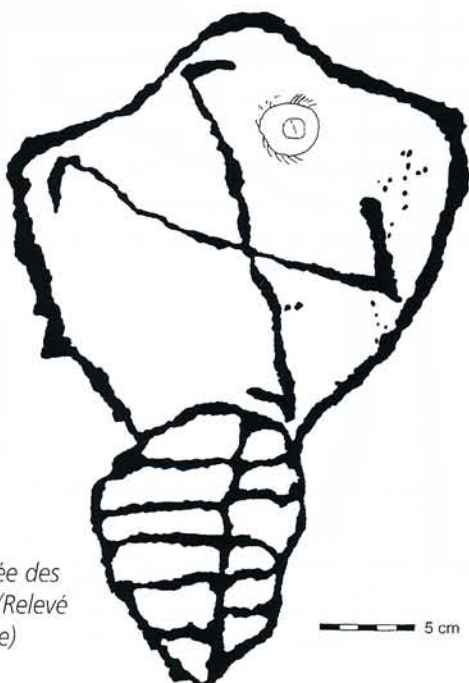
Les petits personnages schématiques porteurs de hallebarde qui sont représentés dans le Val de Fontanalba, brandissent l'arme verticalement au-dessus de leur tête; mais, le seul personnage de la Vallée des Merveilles doté d'une hallebarde, porte l'arme en diagonale, soulignant ainsi le mouvement

rotatif de son utilisation (fig. 4). Ailleurs, dans la zone VI de la Vallée des Merveilles, on trouve un motif réticulé dans lequel quatre petites hallebardes ont été disposées en croix, les lames étant représentées deux dans un sens et deux dans l'autre sens (fig. 5). Cette figure rappelle les deux auxiliaires de Carmenta puisque, d'après la position des lames, deux hallebardes semblent indiquer un sens tandis que les deux autres indiqueraient un mouvement inverse. Il faut noter également que cette figure est incluse dans un motif réticulé symbolisant la terre féconde, la Terre-Mère; or, la partie où sont placées les hallebardes semble distendue, dilatée, comme le ventre d'une parturiente.

Par ailleurs, le dessin de la croix formée par les quatre hallebardes rappelle celui d'un svastika figurant parmi d'autres sur une balle de terre cuite provenant des fouilles d'Hissarlik<sup>7</sup>. Le svastika, symbole universel, est connu pour représenter la course du soleil, les segments perpendiculaires des branches figurant, selon leur sens, la course diurne ou la course nocturne de l'astre. Or, dans la gravure des Merveilles, un motif solaire en fin tracé linéaire a été gravé entre les lames de deux des hallebardes. Il n'est guère possible de savoir si ce motif, de technique différente, est contemporain de la gravure piquetée, mais il laisse supposer que son auteur a rapproché la croix formée par les quatre hallebardes d'un symbole solaire.

Faut-il voir dans les hallebardes un mouvement rotatif alterné provoquant la naissance d'un phénomène de type Agni ou le symbole de la course du soleil? Les deux solutions ne sont pas incompatibles puisque, dans le Vêda, Agni est assimilé au soleil, RV.1.70.8, 10.88.11, et que le soleil comme Agni est

Fig. 5: Vallée des  
Merveilles (Relevé  
R. Dufrenne)



<sup>7</sup> Cf. H. Schliemann, *Ilios*, 1885, fig.518-519.

donné pour séjourner dans la roche RV.1.70.4, 2.1.1, 7.88.2: expression symbolique illustrée par les quatre hallebardes incluses dans le motif réticulé.

Une autre gravure de la Vallée des Merveilles est intéressante. Gravée sur la face occidentale de la roche de l'“Autel”, elle représente une hallebarde dont la lame, curieusement dédoublée en forme de bec ouvert, est entourée de sept points tandis qu'un huitième point est placé entre les deux lames (fig. 6). Il n'est pas impossible que cette hallebarde en forme de bec ouvert enserrant un huitième point veuille symboliser l'expression de la parole. En effet, d'après la Brihad âranyaka Upanishad (2.2.3)<sup>8</sup>, le nombre huit marque l'association de la prière (c'est-à-dire, des sept prières originelles présentées comme sept puissances primordiales) et de la parole exprimée. L'auteur de cette gravure a pu vouloir associer dans sa composition deux idées principales: celle de la parole et celle du mouvement circulaire, c'est-à-dire l'action répétitive de la parole sacrée.

On retrouve un symbolisme très approchant sur une roche de la zone XIX du Val de Fontanalbe où, dans une composition groupant quatre petits personnages schématiques brandissant chacun une hallebarde, deux armes ont le manche entrecoupé de sept points (fig. 7). A la représentation des sept énergies primordiales ou des sept prières originelles assujetties à un mouvement circulaire ou répétitif,

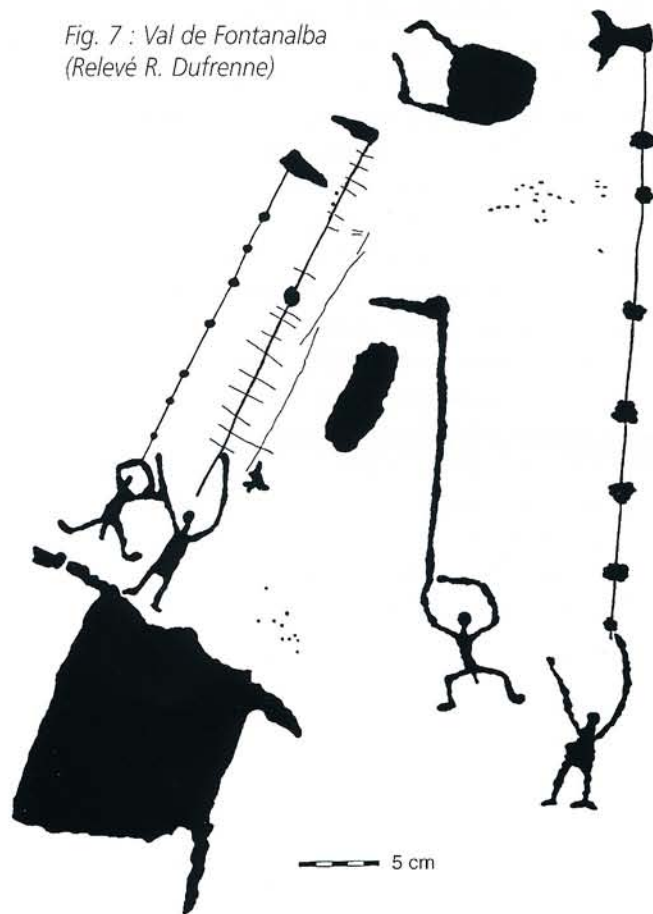


Fig. 7 : Val de Fontanalba  
(Relevé R. Dufrenne)



Fig. 6 :  
Vallée des Merveilles  
(Relevé R. Dufrenne)

qu'évoque ces motifs, on peut ajouter, dans un même ordre d'idée, la représentation symbolique de la course circulaire des sept corps célestes constatée dès la plus haute antiquité.

## A PROPOS DU THÈME INDO-EUROPÉEN DE LA NUIT ET DE L'AURORE

Dans le Val de Fontanalba, zone XVII, au bas de la grande dalle que Clarence Bicknell a dénommé la “grande roche rouge de Santa Maria”, on trouve une composition géométrique très particulière qui ne ressemble à aucune autre gravure et qui comprend une hallebarde dont le symbolisme permet d'éclairer la signification de l'ensemble (fig. 8).

Cette gravure est constituée de deux encadrements reliés par un linéament sinueux. Le cadre de gauche, approximativement carré, renferme un motif quadrillé; celui de droite, circulaire et présenté sur un plan légèrement supérieur, entoure une figure formée d'un cercle et d'un disque entièrement piqueté reliés entre eux par un motif pointu assimilable à la lame d'un poignard. A droite de cette figure, est gravée une hallebarde dont le manche coupe le trait du cadre. Enfin, entre les deux encadrements figure un gros point.

La juxtaposition du motif quadrangulaire et du motif circulaire, ainsi que la présence du motif quadrillé, évoquent la représentation des “deux Mondes”, le Ciel et la Terre<sup>9</sup>. Mais cette hypothèse n'éclaire que partiellement la signification de la gravure; il reste en effet à déterminer le sens de la figure que renferme le cadre “céleste”, c'est-à-dire les deux motifs circulaires différenciés : l'un étant

<sup>8</sup> Trad. E. Senard, 1934, pp.28-29.

<sup>9</sup> Certaines traditions (notamment en Inde, en Chine et en Afrique) représentent la Terre sous la forme d'une figure quadrangulaire parfois quadrillée, et le Ciel par une figure ronde.

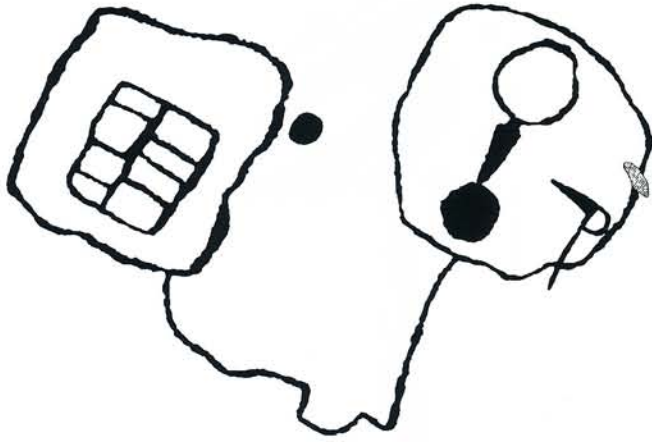


Fig. 8 : Val de Fontanalba (Relevé R. Dufrenne)

piqueté l'autre non, ce qui a vraisemblablement pour but de rendre une surface plus claire que l'autre.

Outre la dualité-complémentarité de la Terre et du Ciel, on relève dans le Véda un rapport analogue entre deux éléments déifiés : Râtri, la Nuit, et Ushas, l'Aurore. L'une chasse l'autre dans un mouvement cyclique ininterrompu. La Nuit et l'Aurore sont *ces deux célèbres déesses bienheureuses qui se montrent alternativement*, RV.2.31.5. Elles sont deux soeurs au trajet commun, illimité, qu'elles parcourent l'une après l'autre; *elles ne se heurtent ni ne s'arrêtent, elles sont bien fixées*, RV.1.113.3. Composant les deux parties du jour, *elles roulent alternativement comme des roues*, RV.1.185.1, *et le jour noir et le jour blanc tournent à tour de rôle*, RV.6.9.1. Si elles sont soeurs et jointes l'une à l'autre, RV.2.3.6, la Nuit et l'Aurore sont dissemblables : leurs créateurs *ont combiné la marque noire et la marque blanche*, RV.1.73.7; ailleurs, elles sont décrites comme étant l'une sombre et l'autre rouge, RV.3.55. Enfin, *les deux jeunes femmes environnent le ciel et la terre de leur propre initiative*, RV.1.62.8.

Les éléments que l'on relève dans ces extraits du Rig-Véda trouvent leur correspondance dans la gravure de Fontanalba. Les deux motifs circulaires différenciés peuvent être rapprochés de la Nuit et de l'Aurore lorsque celles-ci sont présentées comme des roues, l'une claire ou rouge et l'autre sombre, roulant alternativement. En effet, l'idée de rotation ou de mouvement cyclique est exprimée de façon très nette par la hallebarde qui figure dans le cadre, la lame pointée vers le motif central. D'autre part, de même que les deux parties du jour sont considérées comme des soeurs liées l'une à l'autre, les deux figures rondes sont reliées l'une à l'autre par le motif pointu qui paraît être une lame de poignard, symbole de force ou d'interaction.

Bien qu'étant un phénomène céleste, l'alternance cyclique de la Nuit et de l'Aurore intéresse les deux Mondes, le Ciel et la Terre; c'est ce que semble pré-

ciser le linéament qui relie les deux encadrements. Mais, dans la tradition védique, la Nuit et l'Aurore accomplissent une oeuvre importante : à l'instar de la Terre et du Ciel, RV.1.160.0, 7.6.6, 10.1.7, elles sont présentées comme les deux mères du Soleil ou d'Agni qu'elles engendrent et qu'elles "allaitent" entre le Ciel et la Terre, RV.1.96.5 (ce rôle maternel est d'ailleurs à rapprocher de celui des déesses latines évoquées plus haut et dans lequel on a noté l'importance du mouvement giratoire).

Dans la gravure de la grande roche rouge de Santa Maria, entre les encadrements qui figurent la Terre et le Ciel est gravé un gros point. Or, on constate que souvent, parmi les gravures, les points symbolisent des embryons. Dans le cas présent, le point pourrait donc représenter l'embryon du Soleil ou d'Agni; ceux-ci étant donnés pour les fils des deux Mondes ou de la Nuit et de l'Aurore.

Dans différents ouvrages<sup>10</sup>, Georges Dumézil a mis en évidence des concordances entre le thème védique de la Nuit et de l'Aurore et l'un des rites des *Matriala*, la fête romaine de la Mater Matuta, l'Aurore latine. On peut donc en déduire que ce thème mythologique n'est pas uniquement védique mais qu'il est bien issu de la préhistoire indo-européenne.

## CONCLUSION

Par le mouvement naturel nécessaire au maniement de l'arme, par certains détails non rationnels ajoutés à la composition de certaines représentations de hallebardes, ainsi que par le rapprochement de différents éléments culturels ou thèmes mythologiques indo-européens avec plusieurs compositions gravées dans lesquelles des motifs de hallebardes sont employés, il est possible de formuler l'hypothèse que la hallebarde symbolise un mouvement énergétique circulaire ou un mouvement cyclique ; ceux-ci pouvant être reliés à des phénomènes réels ou métaphysiques.

Le rôle symbolique qu'elle joue au pied du Mont Bégo s'accorde avec l'hypothèse qui voudrait que la hallebarde soit avant tout une arme rituelle. Ceci expliquerait du même coup le nombre très réduit des représentations de haches parmi les gravures, la hache étant alors considérée davantage comme un outil profane.

Abréviation

RV. = Rig-Véda

<sup>10</sup> Déesses latines et mythes védiques, pp.9-43; Mythe et épopée, III, pp.305-330; La religion romaine archaïque, pp.66-70.

# GROUPES DE STRUCTURES EN PIERRES SÈCHES DES LACS DES MILLEFONTS

Henri GEIST

Un type original de structures groupées, reconnues le 26 juillet 1992, aux lacs des Millefont, sur la commune de Valdeblore (Alpes-Maritimes), a retenu mon attention, car il n'est pas sans rappeler certaines figures géométriques réticulées que l'on trouve parmi les gravures rupestres protohistoriques de la Vallée des Merveilles (fig.4), dont le site se trouve à une vingtaine de kilomètres à vol d'oiseau à l'est, à la même latitude et à la même altitude moyenne.

## SITUATION ET DESCRIPTION

L'ensemble du site des lacs des Millefont est géologiquement partagé en amont par des embréchites du complexe de l'Argentera et, en aval, par des gneiss ocellés du complexe de la Tinée en partie recouvert, au sud du lac Petit, par des éboulis du Quaternaire.

De la Bolline (995m), le vallon Gros reçoit le vallon des Millefont qui débute au lac Petit (2225m), le plus grand des cinq lacs dénommés "lacs des Millefont". Ces lacs sont nichés dans un ancien cirque glaciaire fermé d'est en ouest par le mont Pépouiri (2674m), la tête du Barn (2529m), la tête des Margès (2550m), le Brec du col Ferrière (2518m) et la tête de la Tranche (2628m) (fig.3). A environ 150 mètres à l'est du lac Petit, se trouve un groupe de structures (groupe I); à environ 250 mètres plus haut, vers le sud-est, est situé un autre groupe (groupe II); et à environ 400 mètres de celui-ci, en contrebas, vers le sud-ouest, on découvre un troisième groupe (groupe III). Ces trois groupes s'inscrivent dans un espace triangulaire d'environ cinq hectares et se situent respectivement à 2250m, 2260m et 2210m d'altitude (fig.1).

### Groupe I

Le groupe I, situé sur un replat à 2250m, est constitué principalement par un enclos rectangulaire, d'environ 12m sur 6m, construit avec un tout-



Fig. 1 : Emplacement des groupes de structures et des gravures des Millefont.

venant de pierres empilées ou appareillées pour former un muret d'environ un mètre de hauteur. Dans un angle, le mur s'achève sur une cabane et une ouverture d'accès. La cabane, fruste et sans toiture, a 1,50m de hauteur et une largeur d'un mètre environ; elle a été bâtie par juxtaposition de parements en pierres sèches. Attenant à cet enclos, on distingue d'autres structures, plus ou moins fermées, composées d'alignements de pierres en tas ou appareillées n'excédant pas un mètre de hauteur pour un à deux mètres d'épaisseur. L'ensemble doit couvrir approximativement 2000m<sup>2</sup>.

### Groupe II

Situé à 250 mètres du groupe I, le groupe II (2260m) est plus spectaculaire avec l'ensemble de ses structures de forme arrondie construites sur une pente à 30°. Une partie de ce groupe est constitué de quatre unités accolées. Leurs dimensions varient de 7,50m à 15m pour la longueur et de 3,50m à 7m pour la largeur. Une de ces structures ne présente pas d'ouverture apparente. A une quinzaine de mètres, sur un replat modelé, on trouve un grand enclos d'une vingtaine de mètres de diamètre et un autre plus petit de 3m sur 2m (fig.2).

Bien que paraissant plus anciennes, ces construc-

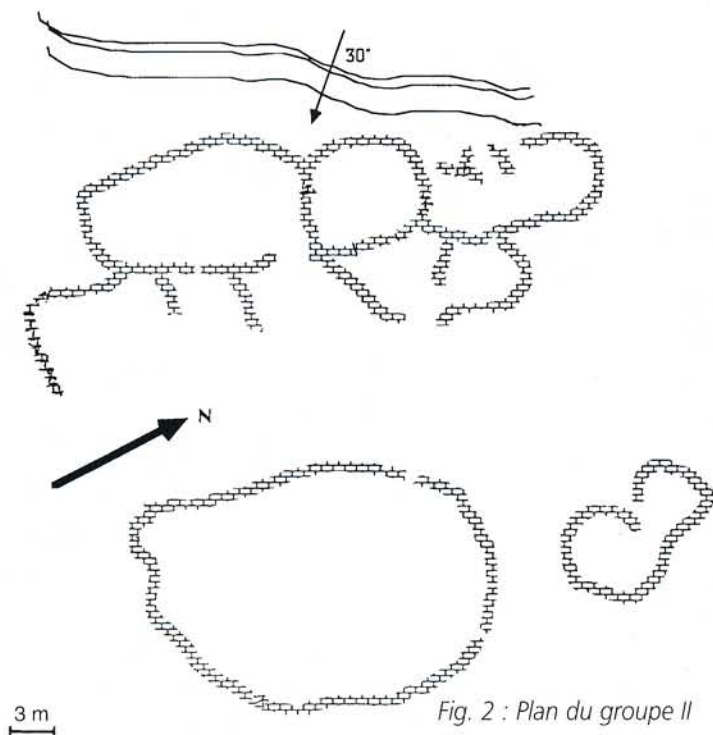


Fig. 2 : Plan du groupe II



Millefont structures du groupe III

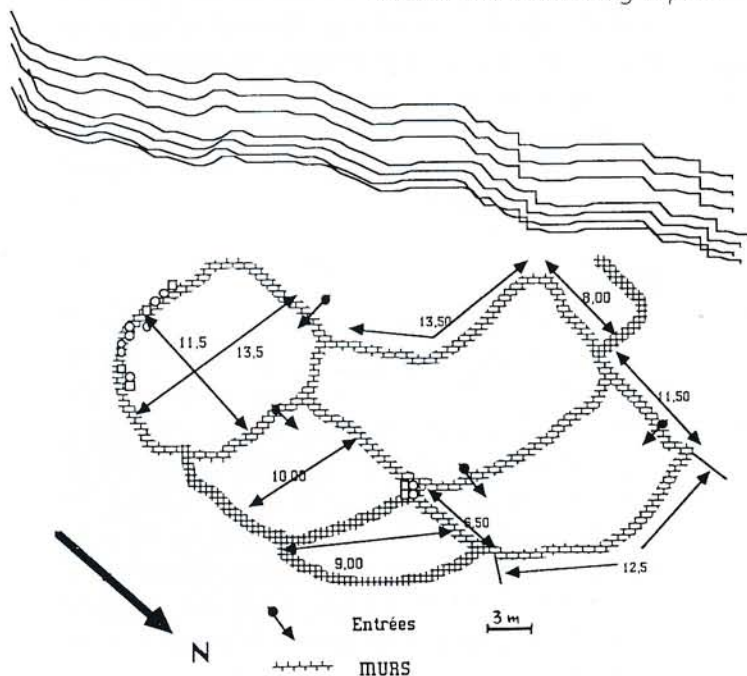


Fig. 3 : Plan du groupe III

tions sont à peu près identiques à celles du groupe I : pierres de toutes dimensions, dont les plus grosses ont une longueur maximum de 1,20m. Les murs sont montés sans liant et ils présentent, par endroit, deux parements avec remplissage, qui leur donnent une épaisseur d'environ 1,20 m pour une hauteur maximum de 1,50m, ou des rangées de pierres assez grosses juxtaposées et superposées. Les plus petites hauteurs se limitent parfois à une simple rangée de pierres. L'ensemble doit couvrir approximativement 2000m<sup>2</sup>.

### Groupe III

A 400 mètres en contrebas du groupe II, le groupe III (2210m) est le plus remarquable (fig.3). En vue plongeante, il apparaît comme la projection sur le terrain de certains motifs réticulés de la vallée des Merveilles (Photo 11) qui sont donnés pour représenter des parcelles cultivées ou des enclos à bétail. Ce groupe de structures est un assemblage de lignes droites et courbes qui s'imbriquent pour former cinq cases que les murs périphériques enferment dans un périmètre ovale d'une centaine de mètres. Situé sur un terrain modelé, relativement plat et creux sous la crête dominant le vallon des Millefont, son architecture est identique à celle des autres groupes.

Aucune des parcelles ne présente d'angle droit et leurs dimensions varient de 9 à 19 mètres. Les murs ont les mêmes caractéristiques que dans les autres groupes: élévations avec parements ou en tas informes, employant des pierres de toutes dimensions sur une hauteur moyenne de 0,80m et une épaisseur maximum de 1,50m, à l'exception d'un mur bien parementé barrant une petite dépression sur à peu près 5 mètres pour une hauteur maximum d'environ 2 mètres.

On remarque certaines lacunes dans la continuité linéaire des pierres, ce qui pourrait laisser supposer l'existence d'ouvertures qui auraient été au nombre de quatre: deux s'ouvrant vers l'extérieur, et deux, à l'intérieur, donnant accès aux parcelles non ouvertes vers l'extérieur. La parcelle la plus petite, dont le mur au ras du sol n'est plus qu'un alignement de pierres, ne permet pas une telle observation. L'ensemble du groupe doit couvrir approximativement 1300m<sup>2</sup>.

Les structures des groupes II et III, qui

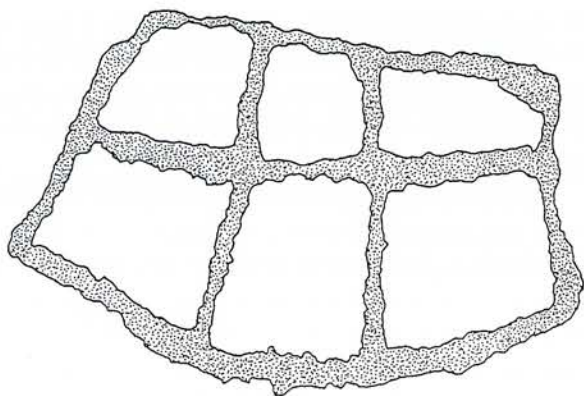


Fig. 4 : Gravure réticulée de la vallée des Merveilles.

paraissent les plus anciennes, sont en grande partie ruinées. Mais, de toute façon, il est difficile de dater la construction de l'ensemble des groupes. En l'absence de fouilles, la période de leur abandon est également indéterminable.

## **CONSTRUCTIONS TRADITIONNELLES D'ALTITUDE**

Dans un contexte montagnard d'altitude, au-dessus de 2000 mètres, les constructions traditionnelles représentent un aménagement fonctionnel relatif aux activités liées à un élevage et à une petite culture qui ne peuvent se pratiquer que durant la période estivale (environ 4 mois par an).

Les alpages font l'objet d'une transhumance, souvent locale, qui implique des lieux de stabulation: jas ou vacherie. Dans les Alpes et le midi de la France, un jas (du latin jacere = être couché), est un gîte, un lieu où l'on couche, une litière, une bergerie, un parc à bétail qui se dit vastiera dans le Comté de Nice.

En haute montagne, l'habitat humain est solidaire de l'abri des animaux. Hommes et bêtes vivent au même rythme; toute construction doit donc répondre aux besoins qu'engendre cette situation. Pour d'éventuelles cultures, ce sont d'autres structures bien spécifiques qui sont aménagées (terrasses, clôtures).

En règle générale, le bétail au pâturage est regroupé pendant la nuit dans une construction close et couverte (vacherie, bergerie). Si l'alpage est étendu et le lieu de stabulation trop éloigné, des enclos temporaires (couverts ou non) sont utilisés (jas). Une structure de regroupement du bétail est souvent associé à une cabane. Lorsque ce ne sont pas des abris naturels, les jas, bâtis en pierres sèches prélevées sur place, sont de forme quadrangulaire ou ovale. Les murs, d'environ un mètre de hauteur, sont généralement à double parement avec un remplissage intérieur, ou tout simplement montés par

une élévation de pierres sans appareillage, mais avec un empiement structuré. Soumis à des conditions climatiques rigoureuses, la plupart des anciennes constructions bâties se sont effondrées et l'on doit discerner un mur écroulé d'un tas de pierres en continuité linéaire.

Un jas peut être isolé ou associé et accolé à d'autres et former un groupe. La superficie de ces enclos, destinés aux ovins ou aux bovins, est variable, d'une dizaine de mètres carrés pour les plus petits à quelques centaines de mètres carrés pour les plus grands.

## **COMMENTAIRES SUR LES TROIS GROUPES DE STRUCTURES**

Les trois groupes de structures sont installés sur des sites bien découverts et hors des couloirs d'avalanches de pierres ou de neige, sur des replats ou sur des pentes. Ils sont situés à proximité d'un ancien chemin (actuel GR 52) reliant le Valdeblore au vallon de Molières par le col et le vallon du Barn. Cet emplacement correspond apparemment à un lieu de stabulation favorable sur le parcours d'une transhumance locale en rotation dans les pâturages. Ceci pourrait être confirmé par la présence de structures semblables, dans la même secteur, à proximité du chemin et du lac du Barn, à mi-distance de la vacherie du Collet dans le vallon de Molières<sup>1</sup>.

En août 1993, nous avons recueilli les dires d'un "ancien", originaire de Valdeblore, qui a toujours connu ces structures. Il est intéressant de rapporter ses explications qui se résument en 6 points :

1/ Sans équivoque, ces constructions (vastiera) sont des parcs à bétail très anciens, des enclos pour l'estivage des moutons de Valdeblore.

2/ L'élevage des ovins fut la première et principale ressource d'une économie montagnarde fermée qui comportait un parcours de transhumance locale avec des points de stabulation marqués sur le terrain par des constructions en pierres sèches; celles-ci, en forme de cellules accolées, servaient à diviser un troupeau en parquant séparément les brebis, les moutons châtrés, les béliers et les brebis devant agnelier.

3/ Il n'existait pas de bergerie. Ces enclos n'étaient pas couverts et leurs murs devaient avoir environ un mètre de hauteur: dimension suffisante pour la stabulation des moutons qui restent groupés et immobiles. A côté, le berger dormait à la belle étoile ou dans une petite cabane en pierres sèches

<sup>1</sup> Voir l'article de Henri Pellegrini, Structures bâties du vallon du Barn, publié dans ce numéro.

comme celle du groupe I.

4/ La situation topographique des enclos d'altitude est choisie le plus près possible d'un itinéraire, à l'abri des avalanches et du vent que craint particulièrement le mouton.

5/ Ces petits enclos furent abandonnés lorsque les grandes transhumances venues de Provence nécessitèrent de vastes parcs.

6/ Les quelques vaches que possédaient les paysans ne leur apportaient aucun revenu mais seulement du lait et du fromage pour une consommation familiale. L'élevage des bovins s'est développé et a pris de l'importance grâce au désenclavement du pays lors de la construction des routes dans la seconde moitié du 19ème siècle. C'est à partir de ce moment que le commerce laitier apparut, que les vaches montèrent aux alpages d'altitude et que des vacheries furent construites.

## DEUX GRAVURES RUPESTRES

A un kilomètre environ à vol d'oiseau, sur la rive droite du vallon des Millefonds, une piste a été tracée pour atteindre la vacherie des Millefonds. A quelques centaines de mètres de cette vacherie, on peut observer sur une roche polie bordant la piste, deux gravures proches l'une de l'autre : une rouelle à quatre rayons comportant un appendice linéaire inférieur, ainsi qu'un caprin, obtenus par un piquetage irrégulier de la roche (fig. 5 et 7). La rouelle est généralement présentée comme un symbole solaire. On trouve parmi les gravures de la vallée des Merveilles un motif très approchant (fig.6).

## CONCLUSION

Situés en altitude, les trois groupes de structures en pierres sèches semblent présenter un double intérêt :

1/ Intérêt d'être sans doute le vestige d'une activité pastorale ayant précédé la construction des vacheries et des bergeries (vacherie des Millefonds, vacherie du Barn...).

2/ Intérêt d'être, sur le terrain, un agrandissement suggestif de certains motifs réticulés de la vallée des Merveilles que l'on interprète comme les représentations de parcelles cultivées ou d'enclos à bétail. Les gravures réticulées sont données pour être des représentations symboliques de la terre en tant que Terre-Mère, Terre nourricière. Mais, pour les graveurs protohistoriques du Mont Bégo, issus d'une société agro-pastorale, il n'est pas impossible que les réticulés quadrangulaires, au quadrillage régulier, représentaient la terre labourée, c'est-à-dire

la terre agricole, tandis que les motifs divisés de façon irrégulière, comparables au dessin des structures des Millefonds, auraient représenté des enclos à bestiaux, symbolisant ainsi la terre gaste, la terre pastorale.

Sans rien préjuger, les structures des Millefonds sont un nouvel élément à verser à ce dossier. L'hypothèse d'un rapport entre de telles structures et les gravures rupestres du Mont Bégo, ne pourra être étayée que par la poursuite de recherches permettant de relever la présence d'autres structures similaires et d'établir ainsi la zone géographique d'une tradition agro-pastorale comparable à celle qui est manifestée au Mont Bégo. De telles structures sont actuellement en cours d'étude et feront l'objet d'une publication ultérieure.

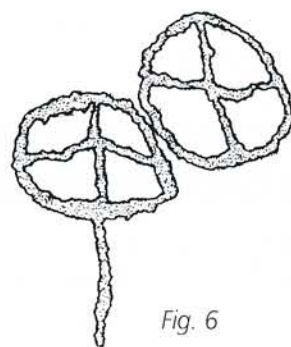


Fig. 6



Fig. 5

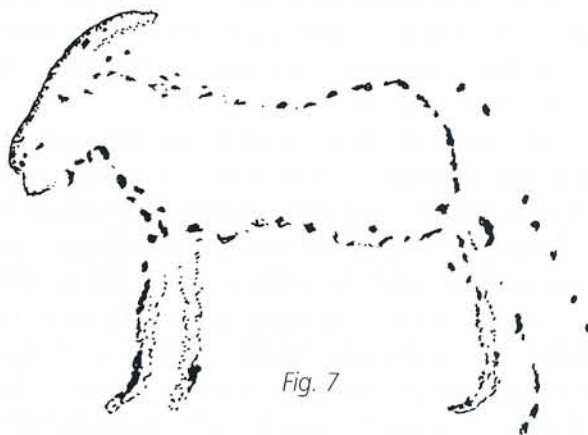


Fig. 7

Equipe de terrain : Monique GEIST, Bernard et Marie-Christine BRUNSTEIN, Roland DUFRENNE, Martine DUPLAY.

# STRUCTURES BÂTIES DU VALLON DU BARN

Commune de Valdeblore  
(06)

Henri PELLEGRINI

## ACCÈS AU SITE ET SITUATION

Repérées à la jumelles depuis le col du Barn, au cours d'une prospection effectuée aux alentours des lacs des Millefont, ces structures, bâties à proximité immédiate du G.R. 52, méritaient une visite de reconnaissance.

A partir de la vacherie du Collet (altitude: 1.842 m), le sentier de grande randonnée, G.R. 52, s'élève régulièrement en direction du sud par le vallon du Barn. Cet itinéraire comportant encore quelques portions de voie muletière en pavement de pierres, bien aménagées et conservées, témoigne de l'importance du transit qui devait anciennement s'y effectuer.

Le chemin qui suit d'assez loin le ruisseau, déversoir du lac du Barn, s'en écarte franchement, sitôt passé le lac, pour rejoindre le col du Barn, 2.452 m, après de nombreux lacets traversant un paysage de plus en plus minéral.

Avant d'atteindre les premiers lacets conduisant au col, il convient de quitter le G.R. par la gauche (altitude: 2100), après avoir franchi une petite croupe, et de se diriger vers le lac pour en faire le tour par l'extrémité Sud. Monter légèrement à une trentaine de mètres au-dessus du niveau du lac jusqu'à atteindre une petite plate-forme herbeuse modelée avec quelques creux. Les structures bâties en pierres sèches sont situées sur ce replat, d'exposition Nord-Sud, s'étendant sur une longueur d'une centaine de mètres et une largeur de 70 à 80 mètres. L'espace est limité au nord par une rupture de pente assez conséquente et fermé au sud par un vallon fortement raviné, couloir avalancheux, dominé par les "Barres du Roi" à 2.610 m. Le côté Ouest présente une forte déclivité jusqu'au bord du lac tandis que le côté Est s'élève progressivement jusqu'à un autre petit replat situé une cinquantaine de mètres plus haut.

Ce dernier est dominé par le Caïre Garous qui culmine à 2.436 m. Des traces d'épierrement laissent penser que le replat herbeux a été occupé sur toute sa surface.

## DESCRIPTION

Le site lui-même comprend deux groupes de structures. Le groupe Sud (structures inférieures), très dégradé, peu identifiable, évoque des fonds de cabanes. Le groupe Nord (structures supérieures), de loin le plus important, comporte de nombreux enclos groupés, mitoyens par un côté au moins. Les deux groupes, distants d'une cinquantaine de mètres, présentent des analogies avec les structures précédemment relevées à proximité des lacs des Millefont (cf. article de H. Geist).

### Structures inférieures

La dégradation des murets en pierres sèches, tout en étant plus sensible qu'aux Millefont, semble évoquer, comme nous l'indiquons plus haut, des fonds de cabanes, bien que le volume des pierres restées en place ne puisse laisser imaginer des murs assez hauts. Il est possible que les cabanes aient été semi-enterrées, comme pourraient l'indiquer des excavations résiduelles que l'on remarque au milieu de certaines d'entre-elles.

### Structures supérieures (photo 1)

Plus spectaculaires, car couvrant une superficie comprise entre 1.500 et 2.000 m<sup>2</sup>, les structures supérieures rappellent, elles aussi, les structures des Millefont, mais s'en différencient par leurs murets adoptant plus souvent la ligne droite et se raccordant parfois en angle droit. Le nombre de compartiments semble aussi beaucoup plus important, plus

Photo 1 Structures du vallon de Barn - Cliché H. Pellegrini



d'une dizaine. De superficie très variable, de quelques mètres carrés pour les plus petits, ils peuvent atteindre plus de 100 m<sup>2</sup>.

Les murettes constituant les cases, en général, ne comportent pas de parements, elles sont simplement constituées d'un empilement grossièrement appareillé. Seuls deux murs plus importants que les autres - ou mieux conservés - se différencient de l'ensemble. A remarquer aussi un enclos central ayant la forme d'un quadrilatère régulier (6 m x 8 m env.).

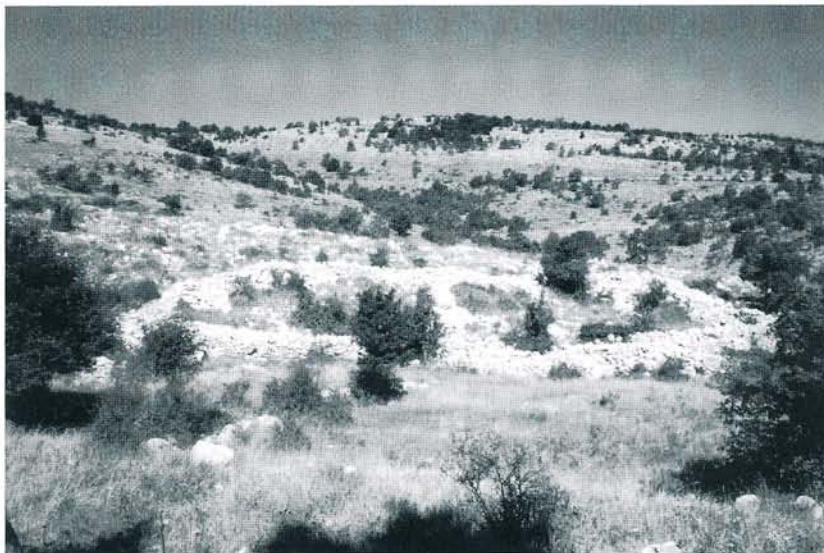


Photo 2 Enclos à bétail, col de Vence - Cliché H. Pellegrini

## **FONCTION DES STRUCTURES**

**T**out d'abord, du point de vue stratégique, la position exposée des structures, visibles du col du Barn, de même que l'absence de chemin pour y parvenir, permet d'exclure une vocation militaire. On peut être également certain que les parcelles délimitées par les murettes n'ont jamais eu pour fonction d'être cultivées.

D'autre part, la situation géographique du site, et les dimensions des enclos rendent ces structures mal adaptées au parcage de bovins transhumants. La présence de bovins à cette altitude est une pratique exceptionnelle dans cette région et connue tardivement. En revanche, les enclos du lac du Barn semblent parfaitement adaptés à la stabulation des ovins. Des structures comparables, situées à proximité de la route conduisant au col de Vence, ont très vraisemblablement eu la même fonction (photo 2).

## **LES GRAVURES RÉTICULÉES DE LA VALLÉE DES MERVEILLES**

**L**e plan alvéolaire des structures du lac du Barn, comme celui des structures des lacs des Millefontes, offre des analogies avec le dessin de certaines gravures réticulées de la Vallée des Merveilles.

Typologiquement, les motifs appelés "réticulés", c'est-à-dire compartimentés de façon ordonnée ou non, ont été classés dans la catégorie des gravures géométriques à laquelle appartiennent également des motifs en "plan cadastraux" dans lesquels figurent des représentations d'enclos cultivés, d'habitations et de chemins.

Il est à remarquer que quelques pétroglyphes d'un type approchant celui des figures réticulées des




Merveilles ont été relevés dans notre région près d'anciens chemins de transhumance. Ainsi, aux alentours de Berre-les-Alpes, le long du vieux chemin de la Croix de Coaraze, on peut voir, sur un bloc de rocher, une figure gravée rappelant certains motifs réticulés du Mont Bégo.

Dans la région de Vence, quartier "Mangea pau", au cours d'une prospection de terrain, nous avons fait le relevé de trois autres gravures piquetées du même type<sup>1</sup>, mais apparemment plus récentes. Elles ont été gravées sur les blocs inférieurs formant l'assise des montants d'une porte de cabanon. Ces pierres gravées pourraient avoir été utilisées en réemploi mais il est impossible de le démontrer.

Sur les sites du Mont Bégo, certaines gravures réticulées sont associées au motif corniforme, c'est-à-dire au bovin, et à l'araire. On trouve des motifs corniformes (généralement un ou deux) gravés dans quelques gravures réticulées, mais, dans le contexte symbolique des Merveilles, cela n'induit pas pour autant que ces gravures représentent des enclos à bovins. On pourrait admettre tout au plus, et sans certitude, des représentations de pâturages parcelaires. D'autre part, on remarque près du Rocher de l'Autel, une gravure quadrillée en relation avec un motif corniforme et une représentation d'araire. L'association de l'araire et du motif quadrillé évoque le labourage d'un champ en sillons perpendiculaires selon un usage très ancien (on trouve en effet des labours fossiles en sillons croisés sous des tumuli protohistoriques). Il est également possible, lorsqu'elles sont compartimentées de façon irrégulière,

<sup>1</sup> Ces pierres gravées nous ont été signalées par Jean-Louis Depardieu, membre du Cercle Historique.

que les gravures réticulées représentent des parcelles, c'est-à-dire des groupements de parcelles cultivables réparties entre quelques familles (Dufrenne, 1993).

A propos de l'interprétation des gravures réticulées, il est intéressant d'évoquer des symboles qui ont été utilisés anciennement comme caractères dans l'écriture chinoise. Ces signes qui symbolisaient le champ ou la terre cultivée sont très proches des gravures quadrillées des Merveilles. Ils étaient représentés ainsi :  ou :  ou encore :  (Wang et al. 1991).

Comme cela a été mis en évidence par la plupart des chercheurs, les gravures n'ont pas vocation de représenter la seule réalité physique ou matérielle du sujet représenté, elles sont des symboles. Les gravures réticulées représentent donc symboliquement la terre, la terre fertile, la Terre-Mère, la déesse de la fécondité, Dea Mater (la Déméter des Grecs), mais également l'espace limité, monde de la division, opposé au Ciel illimité, lieu de réunification.

## CONCLUSION

Si le plan alvéolaire des structures bâties du lac du Barn, comme celui des structures des lacs des Millefontes, évoque le dessin de certaines gravures réticulées des sites du Mont Bégou, aucun élément

décisif ne permet de penser que ces structures sont, sur le terrain, la transposition matérielle des symboles gravés.

A contrario, les structures bâties semblent avoir eu pour fonction le parcage des ovins, animaux qui ne sont jamais figurés aux Merveilles. Et, d'après le quadrillage régulier qui caractérise la majorité des gravures réticulées, il apparaît que, dans leur l'ensemble, ces motifs évoquent davantage des champs labourés, des parcelles cultivées ou des pâturages, que des enclos à bestiaux.

Il n'en reste pas moins vrai que la ressemblance constatée entre les structures et certaines gravures reste troublante et mérite que l'on persévère dans une enquête de terrain.

## BIBLIOGRAPHIE

DUFRENNE (R.) - Les gravures rupestres du Mont Bégou : Approche mythologique et rituelle d'une culture agro-pastorale. Texte de la conférence du 10 mars 1993, Musée Archéologique de Cimiez. Cercle Historique des Alpes-Maritimes.

LUMLEY (sous la direction de H. de) - Le Mont Bégou, la vallée des Merveilles et le val de Fontanalbe. Guides archéologiques de France n°26. Éditions Imprimerie Nationale, 1992.

WANG XING-GUANG, WANG LIN - On the ancient terraced fields in China. *Tool and Tillage*, Vol. VI, 4, 1991, pp.191-201.

# LES CROIX GRAVÉES DANS LA GROTTÉ DE LA TAILLADE

Commune de Gréolières

(06)

Henri PELLEGRINI

Les grottes ou abris ornés sont peu courants dans notre région. Nous en avons étudié deux, situés sur la commune de Cap d'Ail (1988). Aussi, lorsque Jean-Louis Depardieu nous a signalé la présence de croix gravées dans une grotte située aux environs de Gréolières, nous avons décidé d'y réaliser une prospection<sup>1</sup>.

## SITUATION ET ACCÈS

Mentionnée dans l'ouvrage d'Yves Créach, Inventaire spéléologique des Alpes-Maritimes (II, p.468), elle est connue sous le nom de "Grotte de

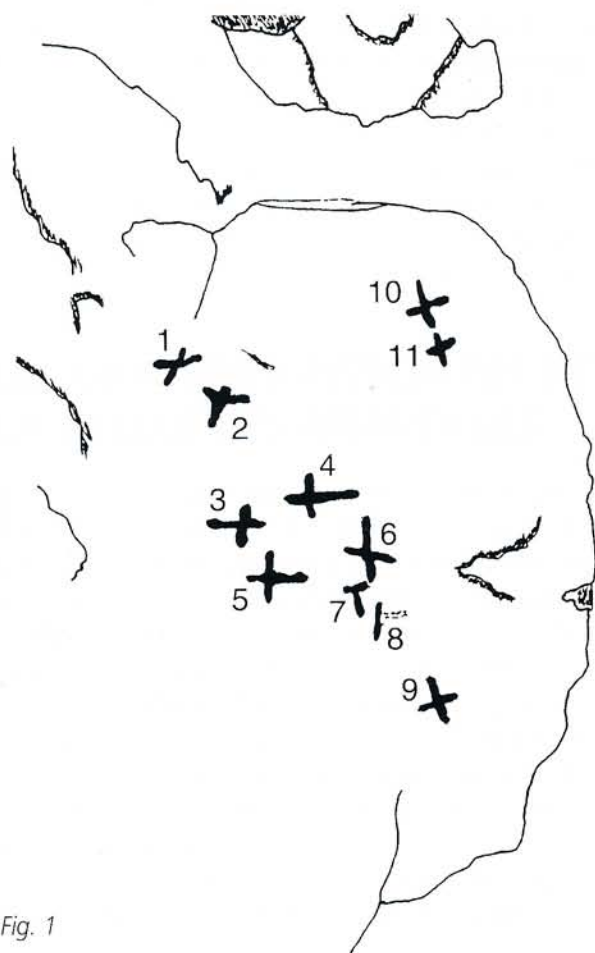


Fig. 1

la Taillade". Elle est située sur le tombant des Barres du Cheiron, commune de Gréolières, et fait partie d'un ensemble de cavités plus ou moins profondes bien répertoriés (cf. Créach).

Pour atteindre la grotte, il convient, après le village de Gréolières, de continuer par la route nationale jusqu'au plan du Peyron. On peut stationner au début de la ligne droite précédant les tunnels. A cet endroit, la route coupe les barres du Cheiron. Continuer à pied en prenant un sentier à droite nettement marqué direction Nord-Est. Ce passage, utilisé par de nombreux fervents d'escalade, s'élève assez rapidement en direction de la barre supérieure du Cheiron. De nombreux éboulis, des broussailles et des ronces rendent la montée peu aisée. L'entrée de la grotte, cachée par la végétation, se trouve à droite d'un promontoire nettement reconnaissable.

Coordonnées : X : 969,33, Y : 176,82, Z : 1.070 m.

## DESCRIPTION

L'entrée de la grotte, qui mesure 2,50 m de large pour une hauteur de 4,50 m environ, est précédée d'une petite plate-forme formant terrasse où l'on distingue quelques blocs pouvant avoir été aménagés en mur rudimentaire. La partie supérieure de l'ouverture forme une légère avancée.

Après l'entrée, une courte galerie s'enfonce perpendiculairement à la falaise et débouche, au bout de quelques mètres, dans une petite salle comportant de nombreuses concrétions. C'est précisément dans cette salle que se trouvent, sur la droite, à hauteur d'homme, une dizaine de croix, nettement visibles, gravées sur un rocher stalagmitique ayant la forme d'une borne de 1,60 m de hauteur et 0,70 m de largeur (Fig. 1).

A partir du fond de cette salle, sur la gauche, en remontant légèrement, la galerie permet d'accéder à un couloir inférieur, long d'une douzaine de mètres, suivi d'un puits. N'ayant pas moi-même progressé plus avant, mes compagnons m'ont décrit un passage avec éboulis de cailloux conduisant à une chatière donnant sur un laminoir en cul-de-sac. D'après Créach, il existerait une cheminée permettant l'accès à un réseau supérieur.

<sup>1</sup> Nous avons visité le site, le 30 avril 1994, sous la conduite de Jean-Marc Léocard et Jean-Louis Depardieu, assistés de Dominique Beauveau.

<sup>2</sup> Code couleur P 37 (Munsell : 2,5 YR5/8), selon le code des couleurs des sols A. Cailleux.

<sup>3</sup> Code couleur N 73 (Munsell : 2,5 Y 6/6).

<sup>4</sup> Code couleur T 92 (Munsell : 5 Y 3/1).

### Le support des gravures

La roche portant les gravures se présente sous la forme d'un bloc proéminent par rapport à la paroi. Enrobée par la calcite résultant du ruissellement des eaux, elle évoque une forme vaguement anthropomorphe. A une quinzaine de centimètres au-dessus, une stalactite laisse suinter quelques gouttes d'eau en période pluvieuse. Il convient également de signaler, à la partie sommitale du bloc, la présence d'une sorte de cuvette ou de grosse cupule évoquant un bénitier, mais qui semble naturelle, et qui peut contenir un peu d'eau en période humide.

La couleur de la roche, nettement rouge sur la gauche<sup>2</sup>, passe au gris<sup>3</sup> puis au vert olive<sup>1</sup>; cette dernière coloration étant due aux mousses qui poussent sur la face tournée vers l'entrée.

### Les gravures

Les gravures se présentent toutes sous la forme de croix à branches égales, profondément incisées dans la calcite qui enrobe le bloc. Elles sont disposées, sans ordre apparent, en trois groupes. Toutefois, six d'entre elles sont gravées à mi-hauteur sur la face avant du support rocheux (Fig 2).

Créach a compté huit croix. En ce qui nous concerne, nous en avons dénombré onze, bien que

deux d'entre elles puissent paraître douteuses. En effet, la calcite ayant recouvert les pétroglyphes d'une couche relativement épaisse, il est difficile d'exclure pour celles-ci une origine naturelle.

L'ancienneté des gravures est indubitable, car la couche de calcite venant recouvrir les motifs est importante, à tel point que la technique utilisée, piquetage ou incision, est difficile à déterminer. Même si l'on considère une infiltration importante des eaux, ce dépôt calcaire n'a pu se former qu'au cours de plusieurs siècles.

La typologie des croix est classique, nous en avons déjà répertorié de semblables dans l'abri sous roche des barres de Loubière (1988, pp.95-104) (Fig. 3).

Le symbole cruciforme est très répandu dans l'iconographie rupestre. Il est attesté sur certains sites depuis la plus haute antiquité, mais, en l'absence de tout contexte archéologique, il est aléatoire d'avancer une datation quelconque.

### BIBLIOGRAPHIE

CRÉACH (Y.) - 1985. Inventaire spéléologique des Alpes-Maritimes. Tome II, Grasse, Saint Vallier. Nice, 1985.

PELLEGRINI (H.) - 1988. Labri orné des barres de Loubière, commune de Cap d'Ail, Mémoires de l'I.P.A.A.M. Tome XXX., pp.85-124.

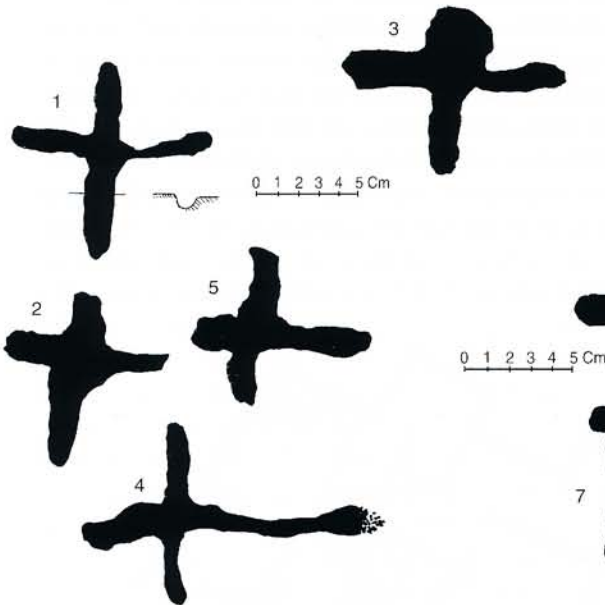


Fig. 2 : Croix de la grotte de la Taillade

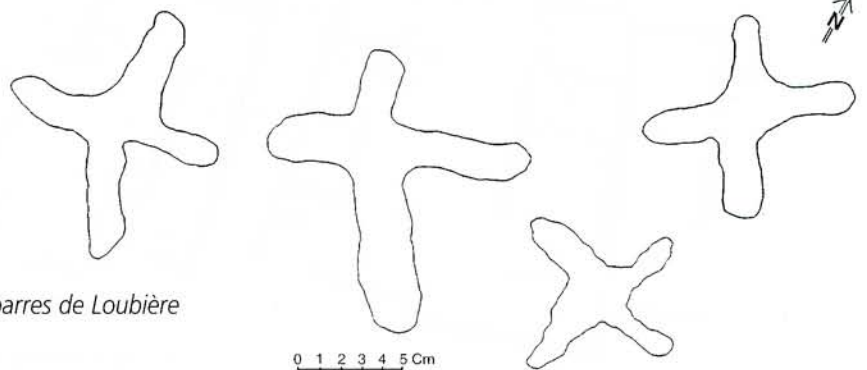


Fig. 3 : Croix de l'abri des barres de Loubière

# LA villa rustica DU CANDÉOU

## Peymeinade (06)

**Georges VINDRY**

Archéologue

Ancien conservateur des musées de Grasse

Notre connaissance du passé antique de l'extrême sud-est de la Gaule est assez paradoxale : première région occupée par Rome, c'est aussi une des moins bien connues. En dresser actuellement la carte archéologique serait concrétiser le constat de nos lacunes dans tous les domaines. Peuplement, habitat, nécropoles, monuments, économie, circulation monétaire, ateliers, chaque thème abordé, nourri le plus souvent de découvertes anciennes et partielles, est réfractaire à toute synthèse. Dans la longue liste de ce que nous ignorons, se place cette période obscure qui voit le passage puis l'intégration de la société indigène - disons ligure - au monde romain, autrement dit la romanisation, particulièrement difficile à percevoir dans le monde rural.

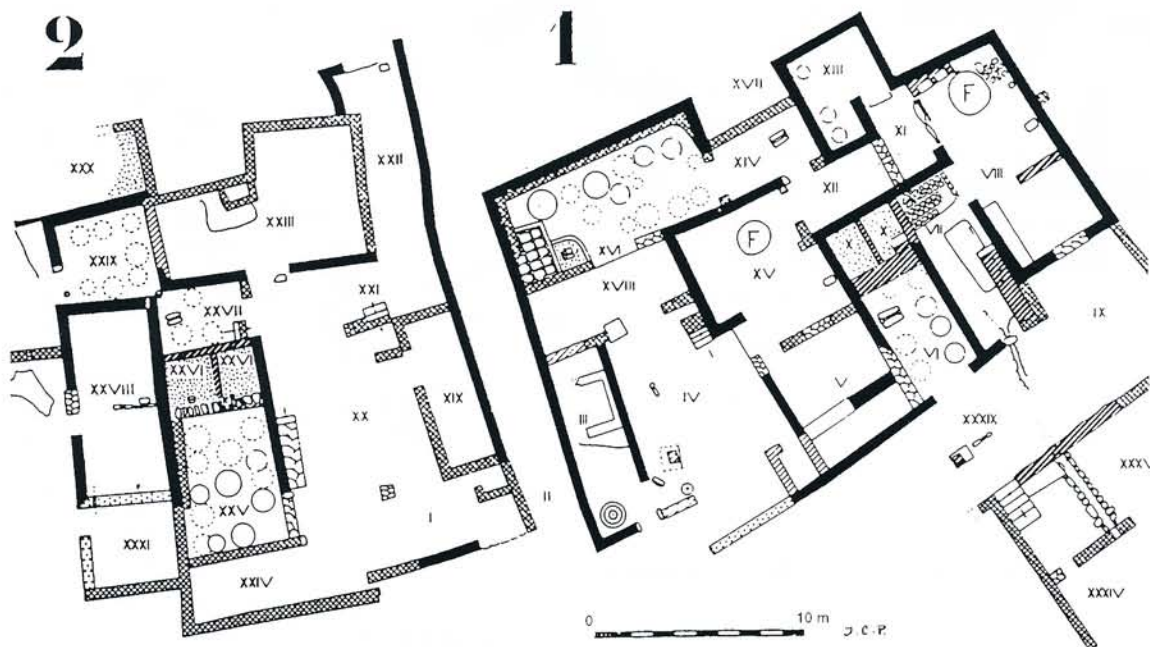
Aussi, peut-on noter avec intérêt les constats faits à l'issue d'un chantier de fouilles de sauvetage, au lieu-dit Le Candéou, dans les collines situées au sud de la commune de Peymeinade, commune qui figure, grâce à diverses découvertes isolées, dans la Forma Orbis Romani<sup>1</sup>. Nous y avons dégagé les restes d'une importante huilerie où l'on utilisait des engins de pressage des olives inconnus jusqu'ici<sup>2</sup>, mis en place lorsque l'on installa cette huilerie au cours du 2ème siècle dans des bâtiments déjà anciens qui n'avaient pas été prévus pour cet usage.

## DESCRIPTION DES BÂTIMENTS

Ils furent édifiés en formant deux îlots, et peut-être trois, contigus, similaires mais indépendants, occupant chacun une surface d'environ vingt mètres sur trente. Dans chaque îlot, les murs étaient conservés en moyenne sur une hauteur d'un mètre, avec trois appareils bien distincts correspondant à trois phases de construction. En étudiant les fondations, les insertions, les remaniements et les recouvrements des murs, il fut aisé de discerner la phase la plus ancienne, celle qui correspond à la première occupation des lieux; les murs ont été édifiés avec des blocs de calcaire bruts de débitage, irréguliers, empilés en vrac sans souci de croisement, sauf aux angles et aux piédroits des portes, appareillés avec soin par une évidente obligation. Ce mode de construction est celui des cabanes des oppida provençaux de la fin de l'âge du Fer.

## UNE villa rustica ROMAINE

Les deux îlots identifiés, contemporains, ont été remaniés ensemble et ont suivi la même évolution, mais pas au point d'en altérer le plan primitif où l'on retrouve le schéma traditionnel de la villa rustica romaine, c'est-à-dire un ensemble de bâtiments utilitaires organisés autour d'une cour, placée ici au sud. Cette disposition conventionnelle dont l'Italie nous offre des exemples de toute taille et que commente un ensemble de traités agronomiques romains<sup>3</sup>, est, au Candéou, tout à fait rustique : murs non orthogonaux en pierres sèches, pièces irrégulières, seuils de guingois, passages chaotiques, cours raboteuses, maladroites que ne suffit pas à expliquer le fait que ces bâtiments ont été implantés et en partie creusés à flanc de coteau. Manifestement, c'est l'ouvrage imparfait de gens qui



Plan du site du Candéou (Peymeinade) En noir, les murs de la villa rustica occupant les deux îlots séparés

ont fait de leur mieux en utilisant les modes de construction qu'ils connaissaient. Seul élément contemporain, les tegulae formant de lourdes toitures qui assuraient la stabilité de l'ensemble, à la façon d'un couvercle qui maintiendrait les parois disjointes d'une boîte<sup>4</sup>. Ces îlots jumelés, qui naissent et évoluent ensemble jusqu'à leur destruction et leur abandon, se distinguent d'une simple exploitation agricole et correspondent à une forme de colonisation dont nous ne connaissons ni le statut, ni l'ampleur, ni les bénéficiaires<sup>5</sup>. Peut-on les situer dans le temps?

## LES ÉLÉMENTS DE DATATION

Les remaniements qui s'étendent sur deux siècles ont fait disparaître les témoins matériels de la toute première occupation mais, curieusement, grâce à l'huilerie, quelques éléments datables sont parvenus jusqu'à nous. Pour asseoir les nombreux dolia commodément dans leur cuvette creusée dans le sol, les créateurs de l'huilerie ont utilisé, pour maintenir ces lourdes masses, non pas du sable comme on le voit dans diverses exploitations italiennes, mais un autre matériau dense, homogène et modifiable, de la cendre puisée dans le dépotoir lié au premier habitat. Cette cendre contenait, mélangés à divers déchets de cuisine, de menus objets en bronze, des monnaies, des tessons de verre, et de céramique, s'étendant sur deux générations. Parmi les éléments les plus anciens, certains, comme les coupes hémisphériques en verre à godrons rayonnants dont l'usage s'étend sur un siècle, ne peuvent être retenus. En revanche, il ne saurait y avoir de doute pour la céramique, modelée, à pâte micacée, de type protohistorique, que nous avons trouvée en abondance dans le matériel ancien recueilli à l'île Sainte-Marguerite<sup>6</sup>, et qui constitue un faciès propre à la Gaule de l'extrême Sud-Est d'une production céramique indigène bien connue<sup>7</sup>. Les céramiques du Candéou ayant été publiées<sup>8</sup>, nous n'y reviendrons pas, mais nous pouvons y ajouter la moitié d'une meule en ryolithe à fente transversale, et un petit bronze d'Antipolis. Ces quelques éléments suffisent pour placer l'établissement de la villa rustica du Candéou dans le courant du dernier tiers du premier siècle avant notre ère, dans cette période où l'on voit l'implantation de nombreuses petites exploitations agricoles dans l'arrière pays de Fréjus<sup>9</sup>.

## Conclusion

La villa du Candéou est pour l'instant le seul complexe de ce type dans l'extrême Narbonnaise orientale; on peut toutefois noter des points de concordance avec la partie disparue de la villa du Guillet, à Mougins<sup>10</sup>, et se demander ce que signifient les trouvailles faites autrefois par Paul Goby dans l'oppidum du Camp du Bois, au Rouret, où ont été recueillies des céramiques de type protohistorique tardif associées à de la céramique à vernis noir

(campanienne A)<sup>11</sup>. Il y a peu de chances pour qu'on ait là une ultime occupation indigène. Ne s'agirait-il pas, tout simplement, d'un habitat agricole contemporain de celui du Candéou, installé par commodité dans un lieu abandonné, formule pratique dans un terroir où les zones cultivables sont situées en contrebas de l'oppidum?

Au moment où l'on a construit la villa du Candéou, les édifices élevés au long de la bande côtière à chaux et à sable appartiennent au monde romain. Il y a décalage entre un arrière pays encore indigène et une zone littorale riche, romanisée depuis longtemps, dotée d'une voie importante et d'édifices de prestige, occupée par une population mélangée parlant une langue distincte des idiomes ligures. C'est, toute proportion gardée, un peu ce que l'on constate au début de notre siècle où les riches demeures d'une Côte d'Azur cosmopolite forment un net contraste avec les rustiques villages perchés dans la zone montagneuse, où subsistaient une agriculture archaïque, une économie en grande partie autarcique et un mode de vie qui n'avait guère évolué au cours des dernières décennies.

<sup>1</sup> G. Vindry, L'huilerie industrielle de Peymeinade, in Les pays de Nice et de Grasse dans l'antiquité et au moyen-âge, Nice CRDP, 1979

- L'huilerie romaine du Candéou, à Peymeinade. Histoire et archéologie, les dossiers. Côte d'Azur, N°57, octobre 1981.

<sup>2</sup> Sur les exploitations oléicoles : J.P. Brun, L'oléiculture en Provence, les huileries du département du Var, Paris CNRS, 1986.

<sup>3</sup> Cités par R. Cagnat et V. Chapot, Manuel d'archéologie romaine, I, chap. XV. Paris, Picard, 1917.

<sup>4</sup> C'est précisément pour ne pas toucher à ces toitures assurant la stabilité des bâtiments, que les installateurs de l'huilerie ont été amenés à concevoir des pressoirs à double contrepoids de treuil indépendants des murs, et à recreuser certaines salles pour obtenir la hauteur nécessaire à leurs équipements.

<sup>5</sup> Contrairement à la région de Fréjus, où l'on trouve nombre d'inscriptions funéraires portant des noms de vétérans, l'extrême Narbonnaise orientale - le pays des Décéates (cité d'Antibes) - ne montre pas ce type d'épithaphe, ce qui implique un statut et un mode d'attribution des terres différents, favorisant peut-être la création de grands domaines privés. Cf. André Chastagnol, Inscriptions latines de Narbonnaise, II, Paris, CNRS, 1992 (XLIV<sup>e</sup> suppl. à Gallia).

<sup>6</sup> Matériel inédit en cours d'étude, où l'on voit des couvercles à bouton de préhension plus ou moins élevé, des urnes décorées de chevrons, d'impressions diverses; cet ensemble constituant en quelque sorte un sous-faciès côtier, différent par bien des points du matériel présent dans l'arrière pays.

<sup>7</sup> Plusieurs auteurs : Lattara, 6, céramiques non tournées, notamment chap. CNT-PRO et suivants.

<sup>8</sup> G. Vindry, Un siècle de recherches préhistoriques et protohistoriques en Provence orientale (1875 - 1975), Documents d'Archéologie Méridionale, I, 1978, fig 29, n°111, et 39, n°109, 137.

<sup>9</sup> Jacques Bérato et Frank Dugas, Les Arcs sur Argens, pages d'histoire d'un terroir provençal. Sites des Clarettes, de Saint-Pierre des Laurons, de Saint-Jean, de la Roquette, entre autres. Ouvrage collectif, Chap. II. Edisud, 1993.

<sup>10</sup> Ce site a fait l'objet, de 1966 à 1968, d'une fouille clandestine menée par feu le Dr Sechter, réalisée sans méthode et où le fouilleur a rebâti à son idée la plupart des murs. Le matériel le plus ancien comprenait de la céramique modelée à pâte micacée associée à des céramiques à vernis noir (campanienne A) et d'Arezzo. Ce matériel est inédit, sauf pour quatre céramiques modelées. Cf. G. Vindry, op. cit., D.A.M., fig. 39, n°101, 102, 104, 105.

<sup>11</sup> Paul Goby, Deuxièmes recherches au Camp du Bois du Rouret (A.M.), Comptes rendus du XIII<sup>e</sup> Congrès d'Anthropologie et d'Archéologie Préhistoriques de Monaco, 1906 (publ. 1907).

# LA CARRIÈRE DE LA CLAPIÈRE

## (Commune de Carros, 06)

**Henri GEIST**

Le 21 juillet 1989, Guy Bérenger, membre du Groupe Archéologique, m'a emmené voir des "vieilles pierres" à Carros, au lieu-dit "la Clapière". En fait, il s'agissait d'une remarquable petite carrière de monolithes dont l'origine remonte sans aucun doute à l'Antiquité.

### DESCRIPTION DU SITE

Cette carrière, qui occupe une aire d'environ 52,5 m<sup>2</sup>, n'était connue que par quelques habitants de la commune car, enfouie à flanc de coteau dans les broussailles, elle n'est pas visible de la route. La superficie totale du terrain compris entre le front de taille et la route représente environ 450 m<sup>2</sup>. Le front de taille, de 15 mètres de long, a été ouvert dans un affleurement calcaire appartenant au faciès géologique nommé "brèche de Carros" (Pliocène). On y a extraits cinq blocs qui ont été abandonnés sur le site. Deux d'entre eux (A et B), ont été laissés près de leur lit d'extraction, un troisième (C), qui s'avère le plus grand, est à mi-pente, tandis que les deux



Monolithe E (Cliché H. Geist)

derniers blocs (D et E), en position oblique, sont situés à quelques mètres de la route (voir le plan).

L'échelonnement des blocs sur la pente (environ 20°) laisse supposer un acheminement vers la route, et la position oblique indiquerait un déplacement des blocs au moyen de leviers actionnés alternativement sur chaque côté.

Les blocs ont été taillés en forme de parallélépipèdes. Seuls les deux monolithes inférieurs (D et E), aux parements plans, ont été tout à fait achevés, les surfaces des trois autres ne sont que dégrossies. Leurs dimensions sont imposantes :

Bloc A = 2,50 x 1,00 x 0,60 m

Bloc B = 2,50 x 1,10 x 0,70 m

Bloc C = 5,20 x 0,80 x 0,90 m

Bloc D = 2,98 x 0,86 x 0,56 m

Bloc E = 3,36 x 0,80 x 0,87 m

Sur la partie gauche du front de taille, un grand monolithe en cours d'extraction montre par certains détails la méthode employée. Dégrossi sur une seule face, ce bloc de 7,40m de long sur 0.80m de hauteur et 1,10m de profondeur, présente à sa base une saignée qui est interrompue sur 10 cm tous les 60 cm environ; ce système permettait de maintenir le monolithe en place avant son décollement au moyen de coins en bois dilatés à l'eau.



Monolithe en cours d'extraction (Cliché H. Geist)

### INTÉRÊT DU SITE ET CONTEXTE HISTORIQUE

Venant s'ajouter aux carrières antiques déjà répertoriées dans notre région, comme les grandes carrières de La Turbie ou celles de Vence, la carrière de Carros, malgré ces dimensions plus modestes, est intéressante à plusieurs titres.

En effet, d'une part, on y trouve le témoignage des différentes phases de production des monolithes : préparation, extraction, finitions et déplacement, ainsi que des détails particulièrement intéressants : traces de smillage<sup>2</sup>, ou procédé permettant le maintien du bloc avant son décollement du banc rocheux.

D'autre part, s'il ne paraît pas avoir été employé dans la région à l'époque médiévale, le type de bloc produit par la carrière de Carros a été couramment utilisé par les Romains dans leurs constructions en grand appareil, notamment dans les monuments funéraires.

Or, on a trouvé, en bordure du vallon des Condamines, entre le village de Gattières et la R.N. 202, un linteau sculpté comportant une épitaphe datant du 2ème ou 3ème siècle de notre ère et qui, d'après le *Forma Orbis Romani*<sup>3</sup> (p.35), proviendrait d'un important monument funéraire disparu. Cette pierre, mesurant 2,41 m de long, 0,57 m de large et autant en épaisseur, est maintenant exposée dans le jardin public de Gattières, qui se situe à quelques kilomètres de Carros. Dans une publication de 1878, Edmond Blanc signalait qu'à l'emplacement où avait été découvert le linteau, se trouvaient d'autres grands blocs sculptés, dont un fronton, disparus depuis une trentaine d'années.

Même si la pierre de Gattières, par sa nature géologique, ne semble pas provenir de la carrière de la Clapière, elle n'en offre pas moins une similitude frappante avec les monolithes extraits à quelques 1.500 m de là, à vol d'oiseau, et il n'est pas exclu que des blocs provenant de la carrière de la Clapière aient été utilisés dans le soubassement du monument funéraire disparu<sup>4</sup>.

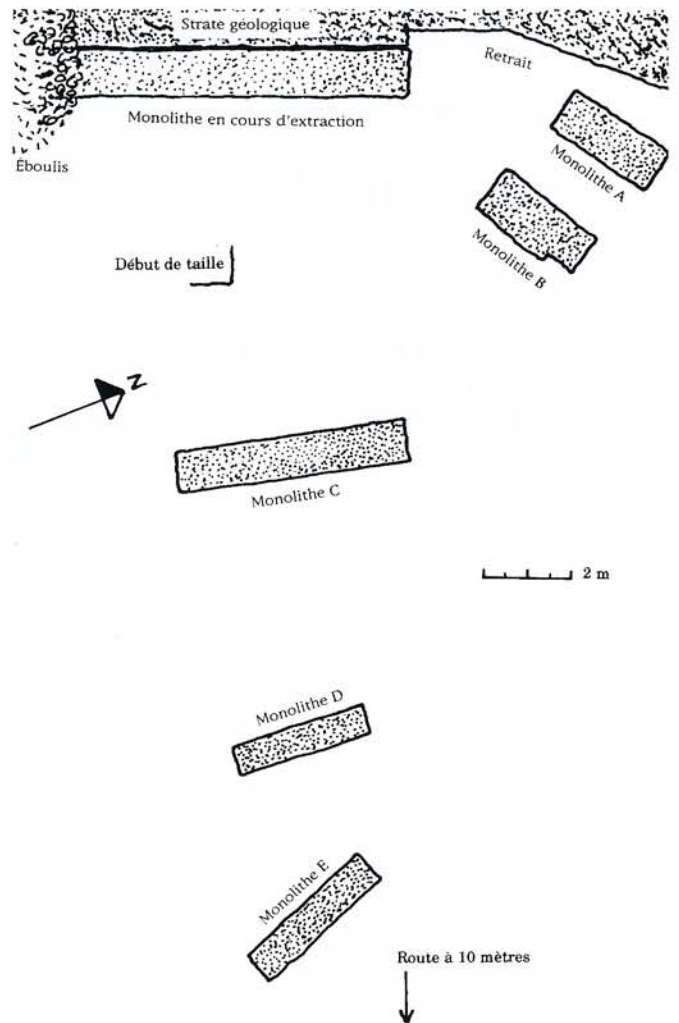
## Conclusion

L'exploitation d'une carrière exige une voie d'accès très proche; celle de la Clapière a certainement été possible grâce à la proximité d'un chemin antique qui se trouvait à l'emplacement de la voie actuelle, maintenant goudronnée, connue autrefois sous le nom de "vieux chemin de Gattières à Carros".

Si aucun vestige datable ne permet réellement de déterminer la période d'exploitation de la carrière, la nature des blocs extraits, ainsi que les éléments comparatifs en notre possession, tendraient à étayer l'hypothèse d'une origine gallo-romaine.

Le 27 octobre 1990, j'ai adressé à la Direction Régionale des Antiquités de Provence-Alpes-Côte d'Azur un dossier sur cet intéressant site archéologique inconnu de son service et qui a été inclus dans la carte archéologique.

Monsieur Georges Vindry, archéologue, alors conservateur des Musées de Grasse et correspondant départemental auprès de la Direction Régionale des Antiquités, s'est intéressé à ces vestiges et nous avons publié conjointement un compte rendu dans le Bilan scientifique 1993.



Plan de la carrière de la Clapière

<sup>1</sup> Le toponyme Clapière tire son origine du nom provençal clap qui signifie "éclat de pierre". De cette racine, une série de suffixes sont venus définir tout ce que la pierre évoque sous diverses représentations dans la nature, ainsi : clapas = bloc, gros caillou, tas de pierres (clapassas augmentatif, clapassoun diminutif); clapié = tas de pierres; clapeirado = amas de pierres, contenu d'un clapié; claparédo = champ couvert de pierres; clapeirous = rocailleux; clapassino = terre pierreuse; etc... Un lieu-dit "Clapière" ou "Clapiéro", signifiant "amas de pierres", caractérise l'aspect physique d'un quartier. Cf. X. de Fourvières, dictionnaire Lou Pichot Trésor (1987).

<sup>2</sup> La smille est un pic de tailleur de pierre d'usage fréquent à l'époque romaine; sa présence devient plus rare sur les chantiers médiévaux qui utilisent des pierres plus tendres. Elle redevient d'usage courant à partir du XVIIème siècle avec l'emploi des roches dures, telles que les différents marbres.

<sup>3</sup> Carte archéologique de la Gaule romaine, publiée par l'Institut de France, Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, sous la direction d'Adrien Blanchet en 1931.

<sup>4</sup> Il n'est pas inutile de signaler également qu'en 1983, nous avons remarqué, à 3 km du village du Broc (situé à 4 km de Carros), aux abords de la petite chapelle rurale dite de Ste Marguerite, plusieurs énormes pierres calcaires taillées en colonne et cylindre. Mesurant de 0,80 m à plus d'un mètre pour le diamètre et la hauteur, ces pierres ont aujourd'hui disparu.

# ÉPIGRAPHIE LATINE : Une facétie d'Edmond BLANC, à propos de l'inscription du Tournairet.

**Michel COMPAN**

Docteur en Archéologie et Histoire de l'Art

Depuis la Renaissance, l'épigraphie latine a été l'objet, tout au moins jusqu'au <sup>xx</sup>ème siècle, d'exercices de version latine d'un genre bien particulier: la falsification. Parmi les plus grands spécialistes de ces textes lapidaires, il en fut de nombreux qui ont introduit dans leurs ouvrages certaines contrefaçons; la règle du jeu, si l'on peut dire, étant de faire plus vrai que les lapicides, c'est-à-dire avec quelques fautes de gravure... Le but étant aussi d'essayer de surprendre les chers confrères, de démontrer les limites de leur savoir, sinon leur crédulité, le texte doit donc être de facture parfaite; seuls quelques indices de plausibilité peuvent mettre "la puce à l'oreille".

Notre région n'a pas échappé à cet amusement de savants. C'est ainsi qu'à côté des collections scrupuleuses d'un Peiresc, de celles de Millin, de Gioffredo, et, plus près de nous, de Bonifassi, Bourquelot, Carlone, les faux se sont introduits en grand nombre par Meyranesi, Raymond de Soliers, Durandi, et repris souvent par d'autres auteurs et par des compilateurs pressés.

A la fin du <sup>XIX</sup>ème siècle, après le renouveau des études latines et la nationalisation de l'Archéologie, en particulier grâce à Napoléon III et Mérimée, la recherche systématique et la vérification scrupuleuse des textes perdus permettent d'éliminer une cinquantaine de faux, dont certains ne sont que des imitations de textes réels situés dans d'autres provinces de l'Empire. A cette tâche immense de découverte, est attaché, dans notre département, le nom d'Edmond Blanc. Bibliothécaire à Nice, il allie sa connaissance parfaite du latin et une forme sportive qui lui permet de parcourir en tous sens les "draias", sentes de transhumance, et autres "escourchas", de vallée en vallée, de cime en hameau.

Le résultat de cette enquête fut la publication, dans les Annales de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes Maritimes, en 1878 et 1879, de l'épigraphie des Alpes Maritimes, avec des annotations et une introduction de Géographie Ancienne. Ce travail, notons-le, est mené en parallèle caché avec l'énorme travail de l'équipe du "Corpus Inscriptionum Latinarum" de Théodor Mommsen, dont le Tome V, qui intéresse notre région, est publié lui aussi en 1879. Face à une telle comparaison, le travail d'Edmond Blanc supporte victorieusement la critique; il permet même de corriger le grand maître de l'Université de Berlin sur certains points. C'est ainsi que le découpage de la frontière orientale de la Province des "Alpes Maritimes" est erronée dans le C.I.L., comme d'ailleurs dans le "Mémoire sur les Provinces Romaines", du même --, paru en traduction française d'E. Picot, en 1875.

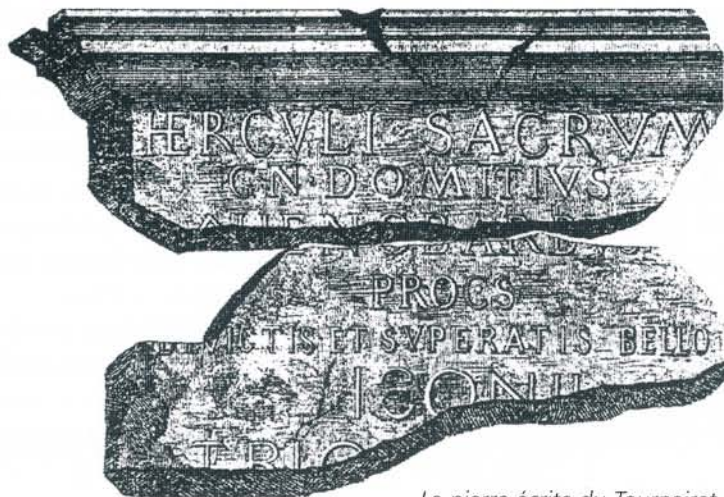
Sur les 523 inscriptions que l'on connaissait pour notre département, à l'époque, Edmond Blanc avait déjà éliminé une quarantaine de faux plus ou moins habiles, et surtout il avait ajouté, grâce à ses recherches sur le terrain, 61 textes nouveaux, dont certains de forte importance, qui ont été confirmés et vérifiés par la suite. Devant une telle oeuvre, qui hissait son auteur parmi les plus grands épigraphistes de l'époque, on reste stupéfait de voir apparaître deux inscriptions fausses qui ont défrayé la chronique des revues spécialisées universitaires. Nous parlerons dans une autre occasion de l'inscription contournée de Vegay, dans l'Estéron, pour nous arrêter sur celle du Tournairet, à Clans.

Voici l'objet du délit (voir la reproduction du fac-similé) :

HERCULI SACRUM  
CHACUS DOMITIUS  
AHENOBARBUS  
PROCONSUL  
DEVICTIS ET SUPERATIS BELLO  
ICONIIS  
TRICORIIS...

*Traduction : Consacré à Hercule, Chacus Domitius Ahenobarbus, Proconsul, après avoir vaincu et dompté par la guerre, les Icones, les Tricores...*

Le texte a été fourni par Durandi dans "Il Piemonte Cispadano Antico", pl. II, puis par Bourquelot, "Inscriptions" N° 6, et Carlone, "Vestiges Antiques des Alpes Maritimes" p. 124 N° 203. Elle a été classée comme fautive par Mommsen (C.I.L. V, N° 1017\*). Elle aurait été extraite des papiers de Gioffredo, où elle n'a jamais été retrouvée. On peut, dès l'abord, remarquer qu'il s'agit d'une dédicace à



*La pierre écrite du Tournaret*

Hercule, comme pour quatre autres inscriptions fausses sur cinq consacrées à des divinités dans notre département (qui recoupe en partie l'ancienne province romaine).

Blanc déclare cette découverte avec grande solennité, lors d'une réunion des Sociétés Savantes à la Sorbone (l'"Officiel" du 20 avril 1879 et Revue des Sociétés Savantes de la même date) : "J'ai découvert cette inscription au sommet de la montagne du Tournaret, à près de 2.000 mètres d'altitude... La pierre était brisée par le milieu et elle contient une ligne que ne donne pas la copie de Durandi." Dans le journal "Le Temps" du 30 avril 1879, il précise : "La pierre, lorsque je l'ai découverte, était au sommet du Tournaret, sur la limite des communes de Clans, Utelle, Lantosque et Venanson."

Dans le Tome II de l'"Épigraphie Latine", p. 103, apparaît cependant une restriction : "L'inscription de Clans étant certainement authentique, il reste acquis à l'Histoire que Chacus Domitius Ahenobarbus a ramené ses légions par la vallée de la Tinée"; puis il brouille davantage les pistes : "Pour qui connaît le Pays, pour qui a parcouru ces vallées taillées à coup de hache dans la montagne, pour celui qui a mesuré de l'oeil la profondeur insondable des précipices, il est impossible d'admettre qu'une armée a passé par là, s'il n'y avait pas de route"...

C'est à ce point du discours qu'apparaît la plaisanterie que Blanc n'hésite pas à poursuivre en haut lieu : dans des rapports auprès du Département et du Ministère, il réclame des subventions qu'il obtient. Plus fort encore, il fait acheter la pierre par l'Etat et fait engager des frais pour son transport vers le musée des Antiquités Nationales de St Germain, où, notons-le, l'épigraphie niçoise était déjà bien représentée avec le don à Napoléon III des inscriptions de Châteauneuf Villevieille. Le conservateur de l'établissement, ne voyant rien venir, s'inquiète, à juste titre, du retard pris dans l'acheminement. La répon-

se de Blanc fut la suivante : "Elle arrivera bientôt à St Germain, où elle serait déjà, si les neiges très persistantes de cette année n'avaient permis de la faire transporter."

Une remarque s'impose: depuis 1871, et l'envennement des relations franco-italiennes, le massif du Tournaret fait l'objet de travaux de fortifications de la part de l'armée française. Les Chasseurs Alpins entreprennent la construction d'un réseau de sentiers muletiers depuis Venanson, Lantosque, Clans, La Tour sur Tinée, qui convergent vers ce sommet. Les premiers baraquements militaires sont édifiés aux Granges de la Brasque, seul point d'eau important de ce grand massif calcaire. C'est justement au sommet du Tournaret qu'est entreprise l'édification d'une tour en pierre supportant un massif signal géodésique qui souligne l'importance de ce point coté dans l'élaboration de la carte d'état-major. Ce sont ces aménagements qui apparaissent encore sur la carte postale reproduite dans le livre "Sillons", des éditions Serre, n°25, p. 103. Cette activité intense n'autorisait pas longtemps la supercherie.

En 1969, par souci de vérification ultime, nous avons entamé des recherches dans le pierrier, ultime vestige des cairns du Tournaret, afin de repérer d'éventuels témoins; en vain, bien entendu.

Enfin, interrogeons-nous un instant sur l'intérêt qu'aurait pu avoir une telle pierre : Chacus Domitius Ahenobarbus fut consul en l'an 122 av.J.C. Il vint en Gaule, à cette époque, et continua la campagne entreprise par Fabius Maximus contre les peuples alpins. Ainsi placée deux années à peine après la conquête de la Narbonnaise, cette inscription aurait été une des plus anciennes de Gaule.

Inscription superbe, trop belle, la pierre du Tournaret demeure une énigme uniquement pour ceux qui n'admettent pas qu'un grand savant puisse, comme le faisaient les humanistes, plagier les Anciens avec humour, et manier aussi la dérision.

# LAZER, VILLAGE MÉDIÉVAL DÉSSERTÉ

(XII-XIV<sup>ème</sup> S.)

Hautes-Alpes

**Isabelle GANET**

Archéologue du Service Régional de l'Archéologie  
Responsable des fouilles du site de "La Plâtrière"

La commune de Lazer appartient à l'une des plus vastes dépressions des Hautes-Alpes, drainée par les deux rivières les plus importantes du département, le Buëch et la Durance. Placé entre ces deux fleuves, sur un massif gypseux de 800m d'altitude qui domine d'environ 250m la plaine environnante, le site du village médiéval de Lazer occupe ainsi une position stratégique de tout premier ordre.

L'intervention du Service Régional de l'Archéologie s'est effectuée en deux temps:

1°/ En 1989, à la suite d'une demande d'autorisation d'ouverture de carrière au lieu-dit «La Plâtrière», demande déposée par la Société «Plâtres Lambert», une étude de diagnostic préalable était réalisée. En effet, plusieurs éléments laissaient supposer que les 90 hectares concernés par la carrière pouvaient receler un patrimoine archéologique: la présence des ruines du château dit «des Evêques de Gap»; la mention, dans la carte de Cassini de Thury (XVIII<sup>ème</sup> s.) d'une chapelle ruinée à Saint-Georges,

et d'un château ruiné à «Villevieille», l'actuelle Plâtrière; la découverte enfin, au XIX<sup>ème</sup> siècle d'une sépulture datée de la fin de l'Age du Fer.

2°/ A la suite de cette première étude, et en application de la législation en vigueur, des fouilles étaient décidées dans le cadre d'une convention. Leur coût était pris en charge à 85% par l'aménageur, le solde étant financé par le Conseil Général des Hautes-Alpes, et l'Etat.

Ce sont les résultats de 11 mois de campagnes archéologiques qui sont exposés ici.

## DÉLIMITATION DES FOUILLES

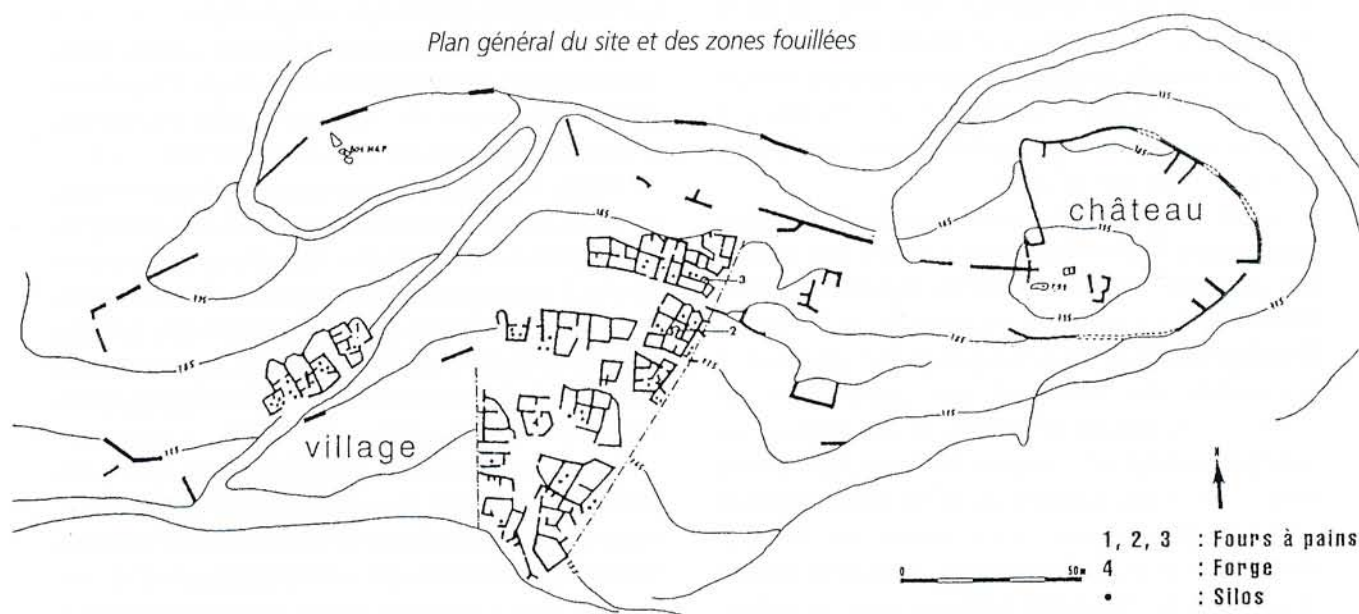
Le château et la motte Saint-Georges, lieu d'implantation de la nécropole médiévale n'appartenant pas à la zone d'exploitation de la carrière n'ont pas été objets d'investigations archéologiques, les fouilles se concentrant sur les terrasses (40.000m<sup>2</sup>) où le village s'est développé.

Après l'ouverture de tranchées Nord-Sud, qui ont révélé la présence de structures bâties jusqu'aux plates-formes inférieures, deux grands ensembles, couvrant environ 4000m<sup>2</sup> ont été définis et fouillés, à l'intérieur du village. Celui-ci, installé sur les restanques exposées au sud, est limité à l'est et au nord par un mur d'enceinte qui, à l'ouest barre la colline et se prolonge jusqu'à la falaise méridionale (voir le plan).

## L'ENSEMBLE EST

Formé de pièces liées à une occupation humaine, animale, et à un artisanat, il couvre une superficie de 3000m<sup>2</sup> et présente une vision certes partiel-

Plan général du site et des zones fouillées



le, mais révélatrice de l'organisation spatiale du village.

### Les habitations

De nombreuses différences sont apparues au cours de la fouille entre les habitations de la zone haute et celles de la zone basse, tant dans les techniques de construction que dans les aménagements intérieurs.

#### a) Les techniques de construction

Toutes zones confondues, parti a été pris d'utiliser de manière optimale le matériau existant sur le massif: dans le substrat ont été taillés les murs, au moins sur trois côtés; le gypse fournissant également le plâtre. Des collines voisines ont été prélevés galets et pierres de cargneule, le calcaire procurant par ailleurs la chaux nécessaire au mortier. Dans la zone haute les murs maçonnés supportaient un plafond en plâtre coulé sur un clayonnage de poutres et de branches (bois imprimé dans les plaques de plâtre). Ces murs, ainsi que les escaliers intérieurs étaient recouverts d'enduit de plâtre. Les toitures, d'après le matériau découvert en fouille étaient de tuiles.

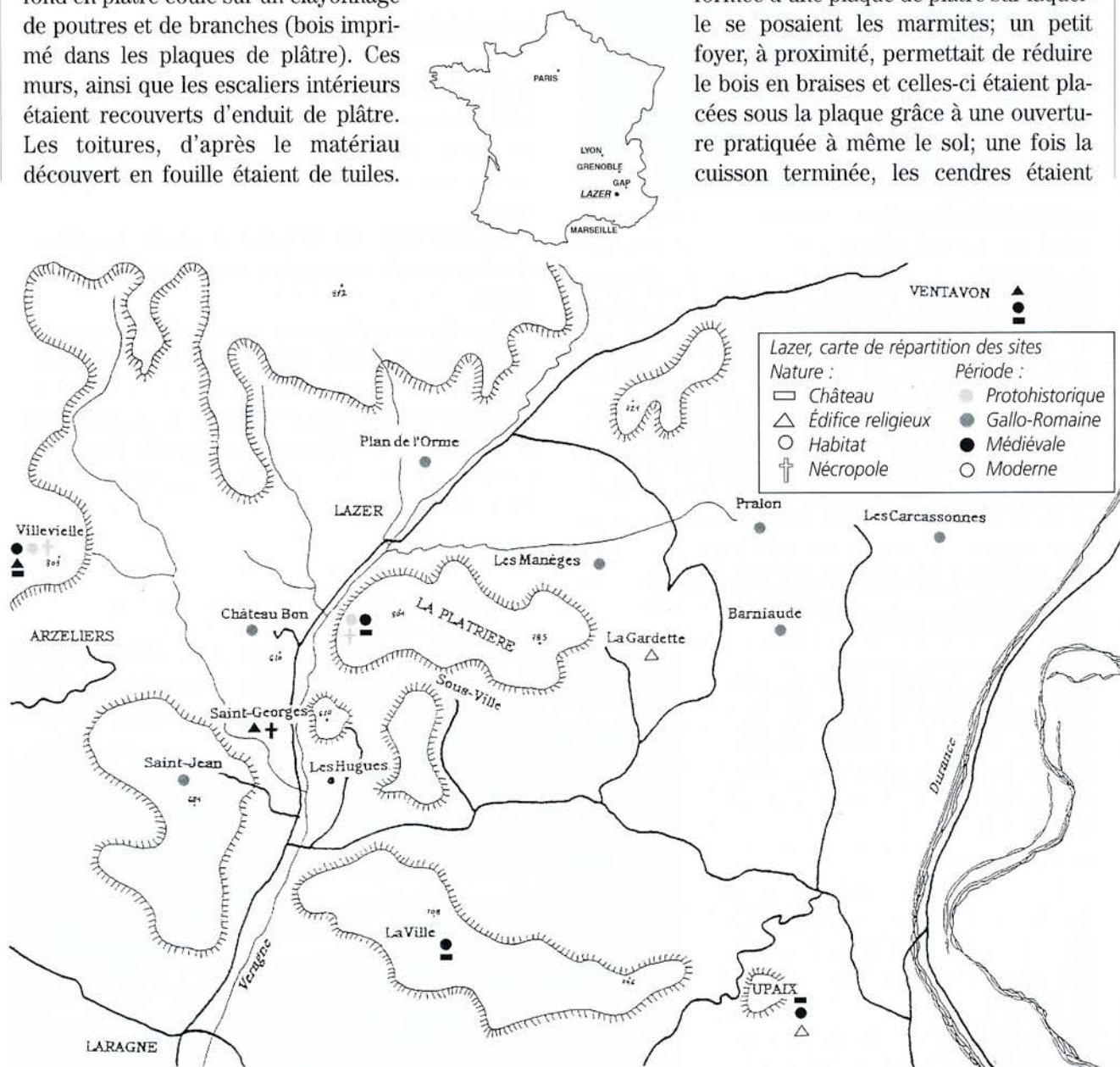
Quant au sol, il était constitué d'un mortier de chaux, obturant les failles et irrégularités du gypse.

Très différentes sont les maisons de la zone basse: le mortier des murs est de qualité médiocre, les sols sont en terre battue. Les parois verticales ne sont pas enduites. La majorité des habitations est de plain-pied, et celles-ci, étant donné la minceur des murs, étaient couvertes non de tuiles mais de matériaux plus légers.

#### b) Les aménagements intérieurs

- Les escaliers sont soit creusés dans le gypse, soit maçonnés et hourdés; ils peuvent également comporter une partie maçonnée et une volée en bois.

- Les espaces de cuisson sont de deux types: des foyers-dépotoirs où les déchets alimentaires, les céramiques brisées ont été jetées autour du feu. Et les potagers, maçonnés, dont la partie supérieure est formée d'une plaque de plâtre sur laquelle se posaient les marmites; un petit foyer, à proximité, permettait de réduire le bois en braises et celles-ci étaient placées sous la plaque grâce à une ouverture pratiquée à même le sol; une fois la cuisson terminée, les cendres étaient





La forge (Cliché H. Geist)

recueillies dans un cendrier maçonné, avant d'être réutilisées comme engrais ou «produit de lessive».

- Les silos, pour la période du XIV<sup>ème</sup> s., ont été creusés dans le gypse et enduits intérieurement. Piriformes, ils étaient fermés par une dalle rectangulaire, percée en son centre. Le trou de préhension était lui-même obturé par un «bouchon de silo», en pierre, gypse, plâtre ou métal.

## LE BÂTI LIÉ AUX ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Quelques pièces, dans la zone basse, semblent avoir été dévolues à une occupation animale, puisque possédant mangeoire, abreuvoir apparemment réservés aux animaux de bât.

### Le four à pain

Formé de pierres rubéfiées, il a les dimensions d'un four communal (diamètre de 3,20m); la coupole ne subsiste plus, mais sa sole est constituée de briques. Le matériel céramique incite à proposer une utilisation jusque dans la seconde moitié du XIV<sup>ème</sup> s.

### La forge

Située en bordure de rocher, elle est isolée du reste des habitations par une rue et une plate-forme vierge d'occupation. Bien conservée, et presque complète, elle a fait l'objet d'un moulage. Elle se compose du foyer, aménagé au-dessus d'un cendrier et alimenté latéralement par un soufflet, et de deux niches, dont le dessus a pu servir de plan de travail. L'emplacement de l'enclume, située entre le foyer et l'auge de refroidissement des pièces métalliques a été défini par l'aire de répartition des battitures, et par un trou limité par des pierres de calage.

Cette pièce principale communique, par un escalier de trois marches, avec une pièce aveugle, dont une partie a servi de réserve de charbons de bois. Un regard, pratiqué dans le mur mitoyen permettait à l'excédent de charbon d'être stocké dans les deux niches, à proximité de l'aire de travail.

## L'ENSEMBLE OUEST

Mis à part deux étages, assimilés à des niveaux d'habitation, l'ensemble Ouest se démarque des autres vestiges en s'affirmant, au XIV<sup>ème</sup> siècle comme une zone de conservation et d'activités artisanales:

- Conservation de céréales dans les nombreux silos (cinq d'une capacité de 3,7m<sup>3</sup> dans une seule pièce).
- Conservation d'eau pluviale dans deux citernes maçonnées, éléments indispensables étant donné l'absence de source sur le site.
- Conservation de métal dans trois silos; ces objets en fer (pointes de lances, couteaux, clés, plaque de serrure) sont à mettre en relation avec un petit atelier de forgeron.

Vue générale du site côté Est (Cliché R. Dufrenne)



A ces lieux de stockage et de travail, est associé un four à pain communal construit en briques réfractaires et comportant des réemplois de tegulae et tubuli antiques.

## **LE MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE**

**A** bondant et diversifié, il témoigne des activités économiques, de la vie domestique et privée quotidiennes:

- Soc de charrue, serpes, faucilles, sonnailles, fers à mulet et à cheval, pointe de lance, étriers.
- Chaudron en cuivre, cuillère en bronze, couteaux, marmites et gargoulette en céramique vernissée de l'Uzège, cruche à décor vert et brun, bol en céramique commune, fonds de gobelets en verre, lampe à huile, bougeoir.
- Mortier, broyeurs, meules, pierres à aiguiser, contrepoids, fusaïole.
- Boucles de ceintures, mordants, paillettes, pince à épiler, appliques de coffret, flageolet.

Tous ces objets seront, après restauration, déposés au Musée Départemental de Gap.

## **CONCLUSION**

Ce site, même fouillé partiellement (sur seulement 1/10ème de sa superficie), est d'un intérêt certain dans le cadre de la recherche sur la formation, la structure et l'évolution des villages médiévaux du sud-est de la France. En effet, peu de villages ont été fouillés exhaustivement dans cette région: Rougiers, dans le Var, par Melle G. DEMIANS D'ARCHIMBAUD; et Brandes, dans l'Isère, par Mme CH. BAILLY-MAITRE.

L'étude, plus modeste, du village de Lazer, situé en terrain de moyenne montagne, en limite de la Provence et du Dauphiné, et menacé à court terme par l'implantation de la carrière, permettrait peut-être, si elle était complétée par des analyses de post-fouille et des campagnes archéologiques sur le Château, d'apporter de nouveaux éléments à la recherche scientifique.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.) Les fouilles de Rougiers, contribution à l'archéologie de l'habitat rural en pays méditerranéen, Ed. du C.N.R.S, Valbonne, 1980.
- BAILLY-MAITRE (M.Ch.), BRUNO DUPRAZ (J.) Brandes en Oisans, la mine d'argent des Dauphins (XII-XIVème s.), Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes, n° 9, Lyon, 1994.
- CHAPELOT (J.), FOSSIER (R.) Le village et la maison au Moyen Age, Paris, 1980.

# CE PASSÉ QU'ON ASSASSINE

**Anne BUISSE**

Attachée des Services Extérieurs  
Service Régional de l'Archéologie  
Direction Régionale des Affaires Culturelles  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Supposons par exemple une sépulture, quelque part, dont le souvenir s'est perdu depuis des siècles, voire des millénaires. Un beau jour, des travaux quelconques vont en révéler l'existence.

Supposons encore que ses "inventeurs" sont tout à la fois respectueux des choses du passé ... et des lois qui les protègent. En application de l'article 14 de la loi du 27 septembre 1941, cette découverte fortuite sera déclarée à l'administration compétente (puisque en France, l'archéologie est une « affaire d'Etat »), c'est à dire le Service Régional de l'Archéologie du Ministère de la Culture et de la Francophonie (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Si la poursuite des travaux est indispensable, le Service Régional de l'Archéologie va procéder à une fouille avec l'accord du propriétaire qui aura d'ailleurs des droits à faire valoir sur les trouvailles (article 16 de la loi précitée). La fouille peut aussi être confiée à un archéologue de collectivité, du CNRS ou un bénévole. C'est-à-dire que le site va être démonté avec la plus extrême minutie. Le mode de construction de cette tombe, les matériaux employés, vont la situer dans le temps, la posture du corps et les rites observés traduiront certaines idées sur l'au-delà, le mobilier funéraire livrera des indications sur l'art, les techniques, les échanges commerciaux ... Bref, tous les indices, même infiniment ténus - bois, métal, tissu, charbon, céramique, pollen - serviront à reconstituer toute une histoire. Laissée aux bons soins des archéologues, cette tombe nous dira quand, comment, pourquoi et qui, pour peu qu'un recoupement, une inscription, un texte le permettent, a été enterré là. Tout sera consigné dans un rapport officiel et remis à un musée.

Maintenant, supposons qu'un « chasseur de trésor » armé d'un détecteur de métaux ait précédé tout le monde et que cette tombe recèle quelque objet métallique. Au signal de son engin, ledit chasseur va tout éventrer à la pioche jusqu'à trouver l'objet convoité. Sans doute, glanera-t-il aussi tout ce qu'il

pourra repérer d'autre pourvu que ce soit monnayable. En effet, l'engouement du public est tel qu'au marché noir des vestiges archéologiques, on peut faire argent de presque tout sans que le fisc s'en mêle. Analphabète, l'histoire racontée là n'intéresse pas le chasseur de trésor. De plus, il laissera derrière lui un site bouleversé, privé d'éléments capitaux et donc devenu illisible que les intempéries achèveront de faire disparaître définitivement. Rappelons que de tels agissements sont passibles des peines prévues à l'article 322.2 du code pénal, résultant de la loi du 15 juillet 1980. Rappelons aussi que, aux termes de la loi du 18 décembre 1989, chercher des objets archéologiques (et pour la Cour d'appel de Besançon, l'archéologie s'arrête à hier) à l'aide d'un détecteur de métaux est illégal et que «nul ne peut effectuer sur un terrain lui appartenant ou appartenant à autrui des fouilles ... à l'effet de recherches ... d'objets pouvant intéresser ... l'archéologie» (loi du 27 septembre 1941). De toute façon, l'article 716 du code civil définit un trésor comme quelque chose qu'on trouve sans l'avoir cherché et sur lequel le propriétaire du terrain a des droits.

Mais voilà, dans leurs nombreuses revues et associations, ou devant les tribunaux, les «chasseurs de trésor» soutiennent que leur activité ne relève pas de cet arsenal législatif ... parce qu'ils n'ont pas la prétention de faire de l'archéologie. Et il est bien vrai qu'on ne fait pas d'archéologie à coup de détecteur. Ils revendiquent simplement mais hautement le droit exorbitant de disposer à leur gré et de s'approprier ce qui est non seulement la matière première pour des archéologues professionnels mais aussi les «archives non écrites», le patrimoine de la collectivité. Imagine-t-on les lecteurs de la Bibliothèque Nationale, autorisés à déchirer pour les emporter, des morceaux de manuscrits anciens pour ... pour faire quoi au fait? Avec une grande pudeur sur les aspects lucratifs du «trésor» éventuel, les «chasseurs» se parent volontiers d'une noble passion pour l'histoire et d'une innocente manie de la collection. Passion ravageuse et manie absurde. Un objet échoué parmi d'autres dans une vitrine, un objet privé de son histoire n'a qu'une valeur sentimentale, artistique ou vénale. Une exposition se tient actuellement dans une capitale européenne sur une peuplade italique antérieure aux Romains. Tout vient de collections privées. Les comptes-rendus qu'on peut en lire soulignent combien cette civilisation nous est obscure. Nul doute que si les sites dont ces pièces sont issues avaient fait l'objet d'autre chose que d'un pillage en règle (sinon ils ne seraient pas l'ornement

de collections privées), ces préromains nous seraient infiniment plus proches et que la délectation que procurent leurs oeuvres ne serait pas réservée à quelques riches esthètes.

Les manieurs de détecteurs avancent aussi l'argument des saines joies d'un «loisir» de plein air. «Mon mari buvait ; depuis qu'il a un détecteur, il ne va plus au café». Argument tellement absolu que c'est sans malice que s'informe auprès du Service Régional de l'Archéologie un grand-père à qui ses petits-enfants vont faire la gâterie d'un détecteur pour Noël ou un autre qui veut en offrir un au petit qui a bien travaillé en classe. Ou encore ce douanier (sic) qui veut prospecter juste le dimanche, dans les bois...

Pour pittoresques que soient ces exemples, ils ne sauraient masquer la prolifération exponentielle des détecteurs de métaux. Passé la deuxième guerre mondiale, il fallut trouver des débouchés civils à ces engins. Une publicité éhontée sous l'apparence de magazines respectables se chargea du marché avec un total succès. Les dégâts causés au patrimoine, que l'on devine sans pouvoir les évaluer - et pour cause - sont sans doute énormes et définitifs car, si la nature se régénère, le patrimoine archéologique jamais.

Bien sûr, il appartient au Service Régional de l'Archéologie de faire appliquer la législation qui protège ce Patrimoine. Mais justement parce qu'il s'agit d'un bien commun c'est aussi l'affaire de tous: archéologues de collectivité, simples amateurs et plus généralement quiconque est respectueux du passé. «Un peuple sans passé est un peuple sans avenir».

